Tome Dix-septième N° 9 15 Décembre 1926

BULLETIN

DE LA

Société d'Histoire Naturelle

de l'Afrique du Nord

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1926

à l'Amphithéâtre B de la Faculté des Sciences

Présidence de M. le Dr PINOY, vice-président.

MM. les Drs Foley et Bourlier s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Admissions. — M. le Dr A. Bourdon, médecin-major, maison Joulian, rue Caton, Sétif.

M. Robert Courrier, chargé du cours d'histologie à la Faculté de médecine d'Alger.

M. Faron, ingénieur-expert, 17, rue Richelieu, Alger.

Mme Maire, 3, rue de Linné, Alger.

Présentations. — M. André Piédallu, docteur ès-sciences, pharmacien-major de 1re classe à l'hôpital militaire d'Alger, présenté par MM. Maire et Ducellier.

Mme Piédallu, professeur au Lycée de Jeunes filles, présentée par MM. Seurat et Maire.

Mlle Emilie Nouis, 3, rue Jean-Macé, Alger, présentée par MM. Killian et Maire.

M. le Dr Nanta, 33, boulevard Carnot, Alger, présenté par MM. Maire et Pinoy.

Mlle Prunnelle, étudiante en pharmacie, 43, rue Daguerre, Alger, présentée par MM. Pinoy et Senevet.

M. Valette, inspecteur des finances, présenté par MM. de Fabry et de Peyerimhoff.

Don à la bibliothèque. — M. Rose fait don à la bibliothèque de son récent mémoire : Le plankton et ses relations avec la température, la salinité et la profondeur (*Ann. Inst. Océanog. Monaco*, T. III, 1926, 161-242).

M. José Mª Dusmet y Alonso nous a envoyé : Dos *Odynerus* y un *Gorytes* nuevos de Marruecos, con un lista de Apidos (*Hymenopt.*) 1925 ; Algunos Himenopteros de Canarias, 1924 ; Los Apidos de España, VII : Generos *Eucera* Scop. y *Tetralonia* Spin., 1926.

Agenda agricole et viticole Vermorel, pour 1927.

Correspondance. — M. Seurat, président de la Xe section (Zoologie) du prochain Congrès de l'*A.F.A.S.*, qui se tiendra à Constantine, entre le 10 et le 24 avril, prie MM. les zoologistes désireux de présenter des communications lors de ce Congrès de bien vouloir le lui faire savoir dès maintenant ou d'adresser le titre de chacune de leurs communications au Secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente, à Paris (VIe), avant le 15 février, dernier délai ; ces communications seront ainsi annoncées au programme de la session. M. Seurat invite d'une façon pressante ses collègues à venir présenter eux-mêmes, à Constantine, le résultat de leurs recherches.

Renouvellement des membres du Bureau et du Conseil. — L'assemblée, conformément aux termes des statuts et du règlement de la Société, procède à l'élection des membres du Bureau et du Conseil. Cinquante-trois membres prennent part au vote, soit directement, soit par correspondance :

MM. Aymé, Béguet, Berthet, Blanchet, Bouclier-Maurin, Catanéi, Cauvet, Céard, Courjon, Cros, d'Alleizette, Dantan, de Bergevin, de Peyerimhoff, Deroche, Descours, Devaux, Dieuzeide, Duboucher, Fleury, F. Gauthier, H. Gauthier, Mme H. Gauthier, Glangeaud, Hermitte, Humbert, Killian, Lasserre, Lavauden, Leouffre, Lhéritier, H. Lièvre, Maire, Mélis, Pallary, Patté, Perrin, Perrot, Picquot, Pinoy, Pouget, Py, Raynaud, Rose, Roth, Sabouret, Sèbe, Mme Senevet, MM. Senevet, Ed. Sergent, Seurat, Trabut.

Ont été élus :

Président : M. le Dr Foley, 52 voix. Vice-présidents : Dr Pinoy, 52 voix, Dr Bourlier, 53 voix. Secrétaire général : M. H. Gauthier, 53 voix.

Secrétaire-gérant du Bulletin : M. H. Humbert, 53 voix. Secrétaire-rédacteur : M. M. Rose, 52 voix. Trésorier : M. P. Roth, 53 voix. Bibliothécaire : Mme H. Gauthier, 53 voix.

Membres du Conseil : MM. de Bergevin, 53 voix; Dr Maire, 53 voix; de Peyerimhoff, 53 voix; Dr Ed. Sergent, 53 voix; L. G. Seurat, 53 voix; Dr Trabut, 53 voix.

Divers : M. le Dr Pinoy, 1 voix (président). M. Ducellier, 1 voix (vice-président). M. H. Lièvre, 1 voix (secrétaire-rédacteur).

Communications

M. Senevet dépose, au nom de M. Witas, de Mlle Prunnelle et en son nom personnel, une note sur la présence en Algérie de l'*Ankylostoma caninum* (Ercolani, 1859).

A propos du travail du Dr A. V. Schulthess, paru dans le Bulletin de juillet 1926, M. P. Roth expose quelques-unes des observations dues à sa collaboration et présente les Hyménoptères en question : *Ammophila hemilauta* Kohl, dont le ♂ était jusqu'ici inconnu ; *A. strumosa* Kohl, qui doit constituer une espèce distincte de *quadraticollis* Costa ; *Bembex galactina* Dufour, dont *B. Handlirschella* Ferton devient synonyme, etc.

Par la même occasion M. Roth présente un exemplaire d'une rarissime espèce du Sud-Algérien : *Sphex Eatoni* Saunders, découvert dans les collections du Muséum de Paris, où il figurait sous une détermination erronée.

M. le Dr Trabut dépose sur le bureau une note sur les mousses sahariennes et expose les résultats de ses recherches à ce sujet.

M. le Dr Cros présente de nombreux spécimens de *Trichopria stratiomyiae* Kieffer, petit Hyménoptère parasite des larves de *Stratiomyia anubis* Wied. et décrit les caractères qui permettent de distinguer les deux sexes.

M. le Dr Cros, après de nombreux échecs, a réussi cette année 1926 à obtenir le développement de la larve primaire du *Zonabris circumflexa* Chevrol. en la nourrissant avec une larve d'*Osmia Sanudersi* Vachal. Il a obtenu la mue d'une de ces larves le 12 août ; la larve secondaire prit un développement rapide et le lendemain sa taille était à peu près doublée ; malheureusement elle sortit de la cellule largement ouverte où elle s'était développée et n'ayant pas su retrouver sa nourriture, elle succomba le 14 août.

Quoi qu'il en soit, un fait reste acquis : c'est que la larve de ce Mylabre se développe aux dépens des Hyménoptères solitaires, et non dans les oothèques des Orthoptères. C'est une nouvelle espèce à ajouter à la liste de celles qu'il a signalées (Notes biologiques sur les Mylabres, *Ann. Soc. ent. Fr.*, vol. LXXXVII, 1918, pp. 521-526), comme se développant chez les Abeilles solitaires, savoir : Z. *impressa* Chevrol., Z. *Wagneri* Chevrol., Z. *18-maculata* Mars., et Z. *calida* Pall.

M. Pouget dépose en son nom et au nom de M. Chouchak une note sur la radioactivité des eaux minérales du département de Constantine et décrit un nouveau procédé d'utilisation de la chaleur solaire pour l'obtention d'eau distillée.

M. de Bergevin dépose sur le bureau une note où il décrit une nouvelle espèce de Nèpe découverte par M. Seurat sur le littoral tunisien.

M. Glangeaud présente des échantillons d'*apatélite* et expose à leur sujet des considérations qui font l'objet d'une note insérée dans le présent Bulletin.

Session extraordinaire de la Société mycologique de France

Samedi 20 novembre s'est tenue à l'Amphithéâtre B de la Faculté des sciences, pour la réception des membres de la Société mycologique de France, une séance extraordinaire présidée par M. le Dr Foley. M. le Dr Foley a souhaité la bienvenue à nos collègues français et étrangers et a donné la parole à M. Lavaudan, notre collègue de Tunis, qui nous a fait une captivante conférence sur son voyage de liaison saharienne effectuée avec la mission Courtot.

M. Lavauden nous a exposé les résultats scientifiques de cette expédition et a fait passer devant les yeux des assistants de nombreuses vues des régions si intéressantes qu'il a traversées.

Errata

Bull. n° 7, tome XVII (15 juillet 1926), page 210.

Au lieu de :

« *Cerceris lunata* Costa. — Tunisie : Hammam-Lif, Kairouan, 1 ♂ 1 ♀. Cyrénaïque :... » etc. (jusqu'à la fin de la page).

Il faut :

Cerceris lunata Costa. — Tunisie : Hammam-Lif, Kairouan, v-13, 2 ♂, 1 ♀. — *Espagne, Corfou, Algérie, Caucase.*

« *C.* spec. vic. *Klugii* Schlett. — Tunisie : Kairouan, 1 ♀.

« *C. bupresticida* Duf. — Tunisie : Kairouan, 1 ♂, 1 ♀. Cyrénaïque : Dernah, 15-VII-24, 2 ♂. — *Europe méridionale, Algérie, Asie mineure.* »

— p. 219, ligne 19, au lieu de :
« quarum anticae maximae minores »

Lire :
« ....maximae, ultimae minores ».

Bull. n° 8, article : Quelques Fourmis Nord-africaines, p. 229 sqq., le signe ♀ (femelle) doit être remplacé par celui de ☿ (ouvrière) pour toutes les descriptions des *Dorylus* (*Typhlopone*) *fulvus* var. *juvenculus*, var. *crosi*, var *punicus*, var. *saharensis* ; *Aenictus maroccanus* ; *Goniomma maurum* ; *Bothriomyrmex atlantis* var. *perfidus*. En outre p. 232, au lieu de *Aenistus*, lire *Aenictus* ; et p. 236 ligne 15, au lieu de Beni-Anif, lire Beni-Ounif ; au lieu de : Dr Bruard, lire : Brouard.

Dans l'article : Hémiptères aquatiques, par R. Poisson, les légendes des planches XI et XII ont été interverties. Les rétablir au moyen des nouvelles légendes encartées dans ce bulletin.

En outre, p. 239, ligne 3, au lieu de : confrontation, lire : conformation; et p. 245, dernière ligne, au lieu de (1), lire : (3).

Sur quelques gisements d'apatélite dans le Nord du département d'Alger

par M. L. Glangeaud

L'apatélite est un sulfate hydraté de fer et d'alumine. On ne l'a signalée jusqu'ici que dans un petit nombre de gisements et toujours comme produit secondaire accompagnant des roches sédimentaires. En Afrique du Nord, elle n'était connue que dans le cercle de Ténès, associée à du gypse dans une marne tertiaire (Lacroix : Minéralogie de la France, T. IV, p. 247). J'ai découvert au cours de mes recherches sur les roches éruptives de l'Algérie plusieurs autres gisements, en relation avec des tufs éruptifs burdigaliens.

La maison forestière d'*Aziem* (feuille de Marceau) est construite sur des produits éruptifs interstratifiés entre les poudingues burdigaliens et les marnes helvétiennes. Les coulées ont été émises à la fin du burdigalien (1). Les tufs présentent par places une teinte jaune clair et deviennent alors assez compacts. L'analyse (2) de cette substance jaune après séparation mécanique des éléments étrangers et dissolution dans l'acide chlorhydrique a fourni une composition se rapprochant sensiblement de celle citée par M. Lacroix dans sa Minéralogie de la France (T. IV, p. 246, analyse b). La teinte jaune de ces tufs est donc due à la présence d'apatélite. Au microscope on distingue de petits cristaux d'apatélite (dont on ne peut déterminer les constantes optiques) ; ils sont accompagnés de débris de verre volcanique et de minéraux micacés du groupe des chlorites. L'eau qui circule dans ce terrain offre une odeur sulfhydrique très marquée et des algues s'y développent en si grande quantité qu'elles ont obstrué la canalisation de la maison forestière d'Aziem.

Le gisement du *kef Sidi Abd el Kader* (feuille de Ténès) d'où provient vraisemblablement l'échantillon cité par M. Lacroix est situé au milieu de tufs éruptifs, d'âge burdigalien comme ceux d'Aziem, surmontés par des coulées de dacites.

Les cristaux de gypse qui accompagnent l'apatélite ne présentent que peu de faces ; on y observe ordinairement g^1, m, a^3 ; quelques-uns sont maclés suivant h^1. Ils sont de grande taille et isolés.

En suivant la route de Francis-Garnier à Dupleix, on observe d'autres gisements d'apatélite dans les tufs éruptifs ; ils présentent les mêmes caractéristiques.

Au djebel *Chem Beida* à l'Est de Cherchel, les tufs sous-marins à apatélite sont interstratifiés entre les poudingues et les marnes burdigaliennes et sont riches en chlorites et débris volcaniques variés.

---

(1) L. Glangeaud. — Sur les premières éruptions néogènes dans le Nord de la province d'Alger, *A. F. A. S.*, Lyon, 1926

(2) Analyse du laboratoire de Minéralogie appliquée de la Faculté des Sciences d'Alger.

Description d'une nouvelle espèce de *Selenocephalus* (Hémiptère homoptère *Acocephalinae*) de Fort-Crampel (Congo français)

par Ernest de Bergevin

Bien que cette espèce provienne d'une région géographique différente de l'Afrique du Nord, je me décide à la publier dans ce Bulletin en raison des affinités qu'elle présente avec une espèce de l'extrême Sud algérien.

Elle a été capturée à Fort-Crampel qui est situé par environ 8 degrés de latitude Nord et 16° 60' de longitude Est du Méridien de Paris. L'altitude de Fort-Crampel est de 380 mètres et le fort est construit sur le bord du Gribingui, affluent du Chari, lequel va se perdre dans le lac Tchad, après un parcours de 800 kilomètres à vol d'oiseau (le lac Tchad est à l'altitude de 243 m.).

Le bassin du Chari s'étend au Sud de l'immense plaine, dont l'altitude varie de 200 à 500 mètres et qui constitue la moitié septentrionale du continent africain. Cette plaine est parsemée de plateaux élevés et de massifs montagneux considérables (l'Aïr, l'Ahaggar et le Tassili au centre, le djebel Marrah, le Tama, l'Ennedi et le Tibesti à l'Est, dont les points culminants dépassent 3.000 m.). Ces massifs forment comme des îles reposant sur des soubassements ou plateaux dans la plaine qui les contourne et les englobe et qui vient aboutir ,au Nord, d'un côté à l'Atlas de l'autre à la dépression de l'Oued Rhir.

Le groupe des *Selenocephalus* de l'ancien monde est un habitué des plaines peu élevées où croissent des graminées dont il fait sa nourriture.

Tout en tenant compte des différences de latitude, le milieu constitué par l'immense plaine dont il vient d'être parlé, présente une certaine homogénéité, et il n'est pas extraordinaire que de temps à autre, on rencontre dans l'extrême Sud de nos possessions Nord-Africaines, des espèces incontestablement différentes, mais affines à celles du bassin du Tchad, surtout lorsque ces espèces présentent des qualités de bons voiliers, ce qui est le cas pour le groupe des *Acocephalinae*.

J'ai cru devoir fournir ces quelques explications préliminaires pour justifier la publication, dans notre bulletin, d'une espèce du bassin du

Tchad, d'autant plus que l'espèce en question, comparée à *Selenocephalus Harterti* Bergev. (*Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique du Nord*, XVII, p. 145, avril 1926) soulève un problème de biogéographie intéressant pour l'Afrique du Nord dont les productions biologiques font l'objet de nos recherches.

Selenocephalus bacteriphora nov. spec. Espèce de taille moyenne (8 m/m ½) de couleur foncière testacé pâle ; élytres parsemés de petits traits bruns, bactériformes, longitudinalement disposés, sauf sur le bord externe qui en est dépourvu et demeure translucide.

Vertex assez long (0 m/m 60 au milieu) à surface légèrement évidée par suite du redressement du bord supérieur qui laisse apercevoir les stries caractéristiques, au nombre de 4 à 5 ; le bord strié de la couleur foncière, visiblement mais obtusément anguleux au sommet. Sur ce bord externe, un point noir sous les ocelles ; une petite strie brune, verticale, au centre ; surface jaunâtre, parsemée de petits points bruns effacés.

Hauteur, au milieu, 0 m/m 60 ; au niveau des yeux, 0 m/m 40 ; largeur 1 m/m 60.

Front plat, jaunâtre, moucheté de taches brunes, avec trois ou quatre stries latérales de même couleur ; quatre fois plus large au sommet (1 m/m 20) qu'au niveau du clypeus (0 m/m 30), comportant, au sommet, une large fascie noir de poix, brillante, qui va d'un œil à l'autre en passant sous les scrobes. Clypeus légèrement spatulé, brun clair à la base, une tache longitudinale plus foncée au centre ; labre supérieur étroit, spiniforme, brun jaunâtre ; rostre de même couleur, plus foncé à l'apex, les deux derniers articles seuls visibles, le premier masqué par le clypeus.

Scrobe de la couleur foncière, antennes et soies brunâtres ; joues et lorae jaunâtre clair, sans taches, sauf un petit trait brunâtre horizontal sur les joues, les extrémités du clypeus se terminant par un point enfoncé (fig. 2). Joues formant, sous l'œil, dont elles se détachent verticalement, un angle presque droit pour aller rejoindre l'extrémité du clypeus qu'elles ne dépassent pas.

Yeux transversalement allongés avec, en dessous, un méplat brun, bordé de jaunâtre.

Ocelles sur le bord strié du vertex, contigus aux yeux, aplatis, de la couleur du vertex.

Pronotum deux fois plus haut que le vertex (1 m/m 20), légèrement convexe, grossièrement et superficiellement strié sur les deux tiers apicaux, de couleur foncière, sans tache (larg. 2 m/m 40) ; bord supérieur lâchement parabolique, presque droit, bord inférieur visiblement sinué.

Pro et mesothorax de couleur foncière au centre, noir de poix sur les faces latérales.

oncière (hauteur 1 m/m) ; vers le milieu un
tournée vers le haut ; au-dessous de ce trait,
rié, la pointe est aiguë, marquée d'un trait

foncière, ornés, sauf sur le bord externe qui
nombreux traits brunâtres bactériformes en

Microvelia major n. sp. ♂
A : tête et thorax ; p : pronotum ; m : mésonotum ; B : patte antérieure ; b : brosse.

Microvelia pygmaea (Duf.)
C : tête et thorax ; D : patte antérieure.
(× 85 environ).

Arctocorisa scripta (Rmb.) ♂
A : palette ; B : style droit ; C : style gauche ; D : strigile ; E : xyphus métasternal.
(× 115 environ)

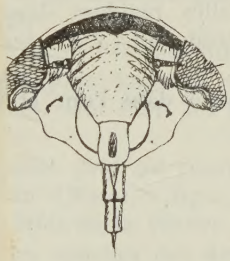

lus bactériphora de Bergevin

Fig. 2.
Tête vue de face.

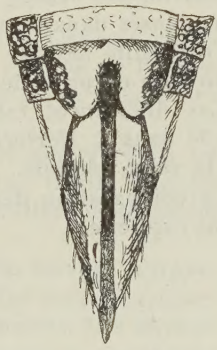

Fig. 3.
Coleostron et valve génitale de la ♀.

direction verticale ; nervures concolores bien délimitées sans être saillantes ; pointe du clavus, qui est lui-même de même texture que les hémélytres, comportant deux taches noires ovoïdes (fig. 1) ; largeur des hémélytres au milieu, 3 m/m 40.

Pattes antérieures : fémurs de couleur testacée ; tibias et tarses « desunt » ainsi que les pattes intermédiaires.

Pattes postérieures de couleur testacé clair, y compris fémurs, tibias tarses.

Abdomen : tergites abdominaux testacé jaunâtre, brun clair à la base Sternites abdominaux jaunâtres marbrés de brun surtout sur le connexivum.

♀, armature génitale (fig. 3) : coleostron à parois étroites, brunâtre sur le dos, jaunâtre sur les bords, orné de poils raides, spinuleux, brunâtres. Tarière de couleur noir de poix, dépassant sensiblement le coleostron ; valve génitale très profondément échancrée au centre, déterminant un sinus à parois verticales, obtus au fond , de couleur claire sur les bords internes, densément marbrés de brun sur le bord externe, égalant deux fois la longueur du sternite précédent.

Longueur totale, du sommet du vertex à l'apex des homélytres, 8 $^{m}/^{m}$.

Un exemplaire ♀ provenant de Fort-Crampel (Congo Français) ; ma collection.

Affinités. — Cette espèce se rapproche, par l'aspect extérieur, de *Selenocephalus Harterti* Bergev. du Sud Constantinois. Les mêmes traits bactériformes ornent les homélytres ; toutefois ces traits sont beaucoup plus denses dans la nouvelle espèce, qui est dépourvue de taches noires à l'extrémité latérale des homélytres ; elle est en outre plus renflée au milieu du corps et de taille plus grande.

Les différences essentielles résident dans la forme du coleostrum, renflé dans *S. Harterti*, étroit dans *S. bacteriphora* et dans la structure de la valve génitale.

La comparaison des figures dans l'une et l'autre espèce, est suffisamment explicite.

Sur la présence en Algérie du *Sycosoter Lavagnei* Picard et Licht. (Hym. *Braconidae*), parasite externe de l'*Hypoborus ficus* Er. (Coleop. *Scolytidae*)

par A. Balachowsky

Le Figuier est attaqué dans le bassin méditerranéen par un petit scolytide, l'*Hypoborus ficus* Er. (1).

MM. Picard et J. Lichtenstein ont obtenu au cours d'élévages entrepris à Montpellier, un curieux Hyménoptère, parasite externe de l'*Hypoborus ficus*, pour lequel ils firent un nouveau genre, le genre *Sycosoter* : *S. Lavagnei* Picard et Licht. (2).

Ce braconide possède, à la fois, des formes ailées et aptères dans les deux sexes. Les mâles sont presque toujours aptères tandis que les femelles sont généralement ailées, sauf dans les générations automnales où l'aptérisme est fréquent.

Nous avons obtenu en novembre 1926 au cours d'un élevage d'*Hypoborus ficus* provenant du Jardin d'Essai d'Alger, le *Sycosoter Lavagnei* signalé jusqu'à présent dans le Midi de la France seulement. Les espèces écloses à Alger comprennent des insectes des deux sexes se présentant sous la forme automnale aptère. M. le Docteur Picard, qui a bien voulu examiner nos préparations, nous a confirmé l'identité de l'espèce.

Il nous semble inutile d'insister ici sur la biologie et la morphologie de ce braconide, qui ont été admirablement étudiées par MM. Picard et J. Lichtenstein (3).

---

(1) Dans le Nord de l'Afrique on rencontre également dans le Figuier, un autre Scolytide, l'*Hypotenemus Elersi* Eich. souvent associé à l'*Hypoborus ficus*.

(2) Picard et J. Lichtenstein. — Un braconide nouveau, *Sycosoter Lavagnei* n. g. n. sp. parasite de l'*Hypoborus ficus* Er., *Bull. Soc. Ent. Fr.*, 1917, p. 284.

(3) Etude morphologique et biologique du *Sycosoter Lavagnei* Picard et Licht. *Bull. biologique de la France et de la Belgique*, T. LI (1918), pp. 440-474. — F. Picard. Les insectes du Figuier, *Ann. des Epiphyties*, T. VI (1919)

Nous nous contenterons de dire que la femelle du *Sycosoter* dépose ses œufs sur le tégument des larves d'*Hypoborus ficus* après avoir perforé l'écorce du Figuier avec sa tarière.

La larve de l'Hyménoptère dévore celle du Scolytide et opère sa nymphose dans un petit cocon soyeux. Il existe plusieurs générations par an.

Ni en Algérie ni dans le Midi de la France, le *Sycosoter Lavagnei* ne semble pouvoir limiter sensiblement le nombre des *Hypoborus ficus*, espèce excessivement prolifique, vivant en colonies populeuses sur les rameaux de la plupart des figuiers sauvages ou mal soignés.

(*Travaux de l'Insectarium du Jardin d'Essai d'Alger.*)

Hémiptères aquatiques d'Algérie et de Tunisie

par Raymond Poisson et H. Gauthier (1)

MESOVELIIDAE

Mesovelia furcata Mls.

Région de Bône : oued Boudjemah, au km. 581,8 de la route de Philippeville, 29-xii-24 et oued el Maboun, près de Bordj el Caïd Lakdar, 26-vi-24. — *Région d'Alger :* oued Mazafran, près de l'embouchure, 2-x-24, oued Hamiz, près de l'embouchure, 30-x-24 et oued Boudouaou, près L'Alma, 14-viii-25. — *Kabylie du Djurdjura :* Agoulmine Temjout, 30-vi-25. — *Koléa :* mare de la forêt de Farghen, 1-ii-25. — *Région de Saïda :* « Les Eaux Chaudes » piscine près du km. 160 de la route de Mascara à Saïda, 25-xii-26.

Mesovelia vittigera Horv.

Région de La Calle : lac Oubeïra, sur la rive N., 4-vii-25. — *Région de Bône :* oued Boudjemah, au km. 581,8 de la route de Philippeville, 8-iv-25.

VELIIDAE

Rhagovelia nigricans (Burm.).

Sud-Tunisien : Medenine, dans un puits abandonné, 9-x-23.

(1) Récoltes et annotations géographiques de H. Gauthier ; déterminations de R. Poisson. — Voir d'autre part : R. Poisson : Hémiptères aquatiques nouveaux ou peu connus de l'Afrique du Nord, ce *Bulletin*, fasc. 8, pp. 237-247.

Microvelia pygmaea (Duf.).

Région de La Calle : canal d'assèchement de l'ancien lac Tonga, f. apt., 4-VII-24. — *Région d'Alger :* oued Boudouaou, près L'Alma, 14-IX-25 et oued Mazafran, près l'embouchure, 2-X-24.

Microvelia major Poisson.

Région d'Alger : oued Hamiz, près l'embouchure, 2 ind. apt., 1 ♂ et ♀, 30-X-24.

Velia rivulorum (F.).

Région de La Calle : petit oued au km. 36 entre Le Tarf et Lamy, 17-IV-25. — *Kabylie du Djurdjura :* Talmatz Tighalt, oued près de Sfaïa, entre Yakouren et El Kseur, 29-VI-25 ; Agoulmine au km. 160 entre Yakouren et El Kseur, 28-VI-25 ; ruisseau au km. 146,8 entre Azazga et Yakouren, 3-IV-25 et 28-VI-25 ; oued au km. 142,4 entre Azazga et Yakouren, 3-IV-25 et 28-VI-25.

Velia major Put.

Région d'Alger : oued Smar (Mitidja), plusieurs ind. macropt., 1 ♀ brachypt.

Velia Noualhieri Put.
(= *brunnea* Horv.).

Aïn Tellout (entre Tlemcen et Sidi Bel Abbès, dép. d'Oran), 24-XII-25.

GERRIDAE

Hygrotrechus najas (De G.)

Région de Philippeville : ruisseau à 65 km. de Philippeville sur la route d'El Milia, ♀ subrach., ♂ apt., deux larves, 25-VI-24. — *Kabylie du Djurdjura :* Ighzer Temda, f. subrach., juillet 1922 ; Talmatz Tighalt, près de Sfaïa, f. macropt. et apt., 4-IV-25 et 14-IX-25 ; ruisseau au km. 146,8 entre Azazga et Yakouren, 3-IV-25 et 28-VI-25 ; Agoulmine au km. 160 entre Yakouren et El Kseur, 28-VI-25 ; aued au km. 142,4 entre Azazga et Yakouren, 3-IV-25. — *Région de Blida :* ruisseau des Singes (gorges de la Chiffa), f. apt, 6-V-23.

Hygrotrechus cinereus (Put.).

Région de Bône : oued Seybouse, à hauteur de Duzerville, f. apt., 28-VI-24. — *Région de Constantine :* oued au km. 150,2 entre Guelma et Constantine, 18-IV-25. — *Hauts-Plateaux constantinois :* oued Cherf, au pont de la route de Sedrata à Aïn-Beïda, 5-IV-26. — *Kabylie des Babors :* oued au km. 369,4 entre Djidjelli et El-Milia, 24-VI-24 ; oued Nil, au km. 348,2 entre Djidjelli et El Milia, 5-IV-25 et 2-VII-25 ; oued Agrioun (Chabet El

Akra), ♂ ♀ f. macropt., 24-VI-24 ;oued Raha, entre Tamentout et Djidjelli, 1-VII-25. — *Kabylie du Djurdjura :* Agoulmine au km. 160 entre Yakouren et El Kseur, 28-VI-25 ; oued Aïssi, au km. 111,7 entre Tizi-Ouzou et Azazga, 2 ♀ f. apt., 1 ♂ f. macropt., 28-III-25. — *Région d'Alger :* Oued Keddara, dans le massif du Dj. Bou Zegza, 9-V-25 et oued Boudouaou près L'Alma, 15-IX-25 ; oued Réghaïa, 12-III-25 ; oued Hamiz, 3-X-24 ; oued Kerma, f. apt., 29-V-24. — *Région de Biskra :* séguias de Sidi Okba,, f. apt., 20-IV-24. *Massif de l'Aurès :* oued Taga, sur la route de Lambèse à Arris, 6-IV-26. — *Région de Laghouat :* séguias de l'oasis près de l'oued Mzi, 7-XI-26. — *Région de Saïda :* oued Berbour, au km. 98,4 entre Sidi Bel Abbès et Saïda, 25-XII-25. — *Région d'Aïn Sefra:* Aïn Ouarka, 28-XII-25.

Gerris lateralis Sch.
[= *asper* (Fieb.)] (1)

Oued el Maboun, près Bordj du Caïd Lakdar, région des Senhadja, au N. du lac Fetzara, 29-VI-24.

Gerris thoracicus Sch.

Tunisie N. : marais de l'Ischkeul, 3-IV-26 ; marais des Sedjenane, 2-IV-26 ; oued Joumine, à Mateur, 1-IV-26. — *Région de Souk-Ahras :* mare en forêt au km. 140,6 entre Souk-Ahras et Ghardimaou, 4-IV-26. — *Région de La Calle :* route du Bou-Liff, mare 2, 12-IV-25 et 2-VII-25. — *Kabylie des Babors :* oued Nil, au km. 348,2 entre Djidjelli et El Milia, f. brach., 24-VI-24. — *Région d'Alger :* mare au km. 39 entre l'Alma et Ménerville, 28-VI-25 ; forêt de la Réghaïa, mare 7, 11-I-25 ; mares El Ak'hal supérieure, 27-XI-24 et El Ak'hal inférieure, 8-XI-25. — *Région de Berrouaghia :* mare au km. 99 entre Médéa et Berrouaghia, 29-VI-25. — *Région de Miliana :* mare au km. 98,5 entre Bourkika et Miliana, 20-XII-25.

Gerris gibbifer Sch. et var. **flaviventris** Put.

Région de La Calle : mares entre les lacs Oubeïra et Tonga (type) 12-IV-25. — *Région de Souk-Ahras :* petit lac au km. 130 entre Souk-Ahras et Gardhimaou, (type), 4-IV-26. — *Kabylie du Djurdjura :* Talmaïz Tighalt, près Sfaïa (var. *flaviventris*), 14-IX-25 ; Agoulmine au km. 160 entre Yakouren et El Kseur (type et var. *flaviventris*), 28-VI-25 ; Ighzer Yakouren, près Yakouren (type), 3-IV-25 ; oued au km. 146,8 entre Azazga et Yakouren (var. *flaviventis*), 3-IV-25 et 28-VI-25 ; oued au km. 142,4 entre Azazga et Yakouren (type et var. *flaviventris*), 3-IV-25 et 28-VI-25. —

(1) Le *Gerris* désigné sous le nom de *G. asper* (Fieb.), depuis Fieber (1861), doit tomber en synonymie avec *G. lateralis* Sch. : M. Royer : Notes synonymiques (Hém.) (3e part.), *Bull. Soc. ent. Fr.* n° 5, p. 91, 1925 ; ainsi que « Contribution à l'étude des Hémiptères de France », Les *Gerris* de la vallée du Loing, *Bull. Ass. des Nat. de la vallée du Loing*, vol 7, p. 180-195, 1924.

Agoulmine de l'Azerou bou Djemaa, chez les Aït bou Addou, au S. E. de Boghni (type), 9-v-25. — *Région de Bouïra :* Chaaba Bergoug, à Bouïra (forme intermédiaire? entre le type et la var. *flaviventris*, et var. *flaviventris*.), 20-iv-25. — *Région d'Alger :* mare au km. 27,4 sur la route d'Alger à Palestro par le Dj. Bou Zegza (var. *flaviventris*), 8-v-25 ; mare au km. 39 entre l'Alma et Ménerville (type), 12-iii-24 ; forêt de la Réhhaïa (type), mare 7, 3-v-25 et mare 1, 21-vi-25 ; La Pérouse (baie d'Alger), type, 6-v-24; mare El Ak'hal supérieure (type), 1er-vi-25 ; oued Kerma (type et var. *flaviventris*), 21-v-25.

Gerris lacustris (L.).

Région de La Calle. — Canal de dessèchement de l'ancien lac Tonga (larve au 2e stade), 4-vii-24 ; oued Degrah, 3-vii-24. — *Région de Bouïra :* Chaaba Bergoug, 23-vii-24.

Gerris argentatus Sch.

Kabylie des Babors ; oued Nil, au km. 348,2 entre Djidjelli et El Milia, 24-vi-24. — *Kabylie du Djurdjura :* Agoulmine au km. 160 entre Yakouren et El Kseur, 28-vi-25. — *Région d'Alger :* oued Hamiz, 3-x-24 et mare dans la forêt de Farghen (près Koléa), 1-ii-25.

HYDROMETRIDAE

Hydrometra stagnorum (L.) (1)

Région de La Calle : route du Bou Liff, mare 2, 25-xii-24. — *Kabylie du Djurdjura :* oued au km. 142,4 entre Azazga et Yakouren, 3-iv-25.

NAUCORIDAE

Naucoris maculatus F.

Région de Bône : Lac Fetzara, 29-vi-24. — *Région d'Alger :* mare au km. 39 entre L'Alma et Ménerville, 22-vi-24 ; oued Réghaïa, 13-ix-24 et 23-x-24 ; oued Hamiz, 30-x-24.

Naucoris conspersus Stäl.

Région de La Calle : lac Oubeïra, rive Nord, 16-iv-25 et 4-vii-25 ; lac des Oiseaux, 10-iv-25. — *Région de Bône :* lac Fetzara, 3-vii-25. — *Région de Sétif :* oued Bou Sellam, au km. 282,6 entre Sétif et Bordj-bou-Arréridj. — *Kabylie des Babors :* oued Nil, au km. 384,2 entre Djidjelli et El Milia,

(1) *Hydrometra stagnorum* (L.), *Ranatra linearis* (L.) et *Nepa cinerea* L. sont bien plus fréquents que le faible nombre de stations ci-dessous citées pourrait le faire croire. Aux environs d'Alger ce sont des bêtes *très communes* (H. Gauthier).

5-IV-25. — *Kabylie du Djurdjura :* Agoulmine Boualsous, 6-XII-24 et 22-II-25 ; Agoulmine Temjout, 30-VI-25 ; Agoulmine Ikeur, 21-II-24 et 30-VI-25 ; Agoulmine au km. 160 entre Yakouren et El Kseur : 28-VI-25 et 13-IX-25. — *Région de Bouïra :* Chaaba Bergoug, 20-IV-25. — *Région d'Alger :* mare au km. 39 entre L'Alma et Ménerville, 22-VI-24 et 28-VI-25 ; oued Réghaïa, 13-III-25 ; mare dans la forêt de Farghen (Koléa), 26-IX-24. — *Région d'Oran :* mare 1 sur les pentes du Dj. Santon, 23-XII-25.

NEPIDAE

Nepa cinerea L.

Sud tunisien : séguias de Tozeur, octobre 1923. — *Région de La Calle :* petits marais à quelques kilomètres de La Calle, à droite de l'ancienne route de Bône, 2-VII-24 ; route du Bou Liff, mare 2, 25-XII-24. — *Aurès :* Aïn Tinn, au km. 38 de la route de Lambèse à Arris, 6-IV-26.

Nepa minor Put.

Sud oranais : marais du Kreider, mars 1923..

Ranatra linearis (L.).

Région de La Calle ; lac Oubeïra, rive Sud, 1-VII-24. — *Kabylie du Djurdjura :* Agoulmine Temjout, 6-XII-24.

NOTONECTIDAE

Plea minutissima (Füssl.).

Tunisie N. : marais des Sedjenane, 2-IV-26 ; trou d'eau sur l'ancienne route de La Calle à Tabarca, 15-IV-25. — *Région de La Calle :* canal de dessèchement du lac Tonga, 4-VII-24 ; lac Oubeïra, rive N., 4-VII-25 ; route du Bou Liff, mares 1 et 2, 2-VII-24, 28-XII-24, 12-IV-25, 2-VII-25 ; petit marais à droite de l'ancienne route de Bône, 2-VII-24 ; oued Degrah, 3-VII-24 ; lac des Oiseaux, 10-V-25 ; Guerrah el Mkrada, 5-VII-25. — *Région de Bône :* lac Freitis (Senhadja), larves, 8-IV-25 ; mare près de Bordj el Caïd Lakdar, 9-IV-25 ; oued Seybouse, eau saumâtre (d = 1006), 28-VI-24 et moins saumâtre (d = 1003), 3-XII-24 ; oued Boudjemah au km. 581,8, 8-IV-25 et au km. 584,5 (eau saumâtre), 10-IV-25. — *Kabylie du Djurdjura :* Agoulmine Ikeur, 21-II-24 ; Agoulmine Boualsous, 6-XII-24, 22-II-25, 29-VI-25 ; Agoulmine Temjout, 6-XII-24 et 30-VII-25 ; Agoulmine au km. 160 entre Yakouren et El Kseur, 28-VI-25 et 13-IX-25. — *Région de Bouïra :* Chaaba Bergoug, 23-VI-24. — *Région d'Alger :* mare au km. 39 entre L'Alma et Ménerville, 28-VI-25 ; environs immédiats d'Alger, très commune. — *Région du Chott el Hodna :* Baniou, décembre 1923. — *Région de Biskra :* petite mare près d'Aïn-es-Zerga, 19-IV-24. — *Région d'Oran :* mare 1 sur les pentes du Dj. Santon, 23-XII-25.

Anisops producta Fieb.

Sud-tunisien : Medenine, octobre 1923. — *Région de La Calle :* canal de dessèchement du lac Tonga, 4-VII-24 ; lac Oubeïra, rive Nord, 4-VII-24; route du Bou Liff, mares 1 et 2, 2-VII-24, 12-IV-25, 4-VII-25 ; petit marais à droite de l'ancienne route de Bône, 2-VII-24 ; oued Degrah, 3-VII-24 ; lac des Oiseaux, larves, 1-VII-24 ; mares entre les lacs Oubeïra et Tonga, 5-VII-25 ; *région de Bône :* oued Boudjemah au km. 581,8, 29-VI-24 ; mare près de Bordj el Caïd Lakdar, 9-IV-25. — *Région d'Alger:* mare au km. 39 entre L'Alma et Ménerville, 22-VI-24 et 28-VI-25 ; forêt de la Réghaïa, mares 1 et 2, 21-VI-25.

Notonecta glauca L.

Région de La Calle : petit marais à droite de l'ancienne route de Bône, 2-VII-24 ; route du Bou Liff, mare 2, 25-XII-24. — *Région de Bône :* oued Boudjemah au km. 581,8, 8-IV-25. — *Kabylie du Djurdjura :* Agoulmine Boualsous, 6-XII-24 et 22-II-25 ; Agoulmine Temjout, 6-XII-24 ; ruisseau au km. 146,8 entre Azazga et Yakouren, 27-VII-25 et 13-IX-25. — *Région d'Alger :* mare El Ak'hal inférieure, 11-XII-24 et 8-XI-25 ; forêt de la Réghaïa, mare 1, 21-VI-25 et mare 7, 11-XII-25 ; mare au km. 39 entre L'Alma et Ménerville, 28-VI-25. — *Région de Saïda :* mare au km. 176,5 entre Saïda et Le Kreider, 26-XII-26.

Notonecta maculata Fab.

Kabylie des Babors : oued Nil, au km. 348,2 entre Djidjelli et El Milia, 2-VII-25. — *Kabylie du Djurdjura :* ruisseau au km. 146,8 entre Azazga et Yakouren, 28-VI-25 et 13-IX-25 ; oued au km. 142,4 entre Azazga et Yakouren, 3-IV-25 et 28-VI-25. — *Région d'Alger:* mare dans la forêt de Farghen (Koléa), 26-IX-24. — *Région de Tlemcen :* oued Safsaf, au « pont de Mascara », 24-XII-25 ; oued au km. 6 de la route d'Afir, 24-XII-25 ; Aïn-Tellout, route de Sidi-Bel-Abbès, 24-XII-25. — *Région de Berrouaghia :* mare au km. 99 de la route de Médéa à Berrouaghia, 29-VI-26 ; mare au km. 131,8 de la route de Berrouaghia à Boghari, 28-VI-26 ; trou d'eau au km. 154,25 de la route de Berrouaghia à Boghari, 14-XII-25. — *Hauts-Plateaux constantinois :* oued Sedrata, à Sedrata (entre Guelma et Aïn Beïda), 5-IV-26. — *Aurès :* Aïn Tinn, au km. 38 de la route de Lambèse à Arris, 6-IV-26. — *Hauts-Plateaux algérois :* source de Sidi Maklouf (entre Djelfa et Laghouat), 11-XII-25.

Notonecta furcata Fab. var. **meridionalis** Poisson

Région de La Calle : route du Bou Liff, mare 2, 25-XII-24. — *Kabylie du Djurdjura :* Agoulmine au km. 160 entre Yakouren et El Kseur. — *Région d'Alger :* forêt de la Réghaïa, mare 1, 21-VI-25 ; mare El Ak'hal inférieure, 11-XII-24. — *Région de Berrouaghia :* mare au km. 99 entre Médéa et Berrouaghia, 29-VI-26.

Notonecta pallidula Poisson.

Région d'Alger : oued Réghaïa, 12-III-25. — *Région de Tlemcen :* oued Safsaf, au « pont de Mascara », 24-XII-25.

CORIXIDAE

Corixa Geoffroyi (Leach).

Région de Bône : lac Freitis (larves), 8-IV-25. — *Kabylie du Djurdjura :* Agoulmine Temjout, 6-XII-24 ; Agoulmine Boualsous, 6-XII-24 ; Ighzer Temda, juillet 1922. — *Région d'Aumale :* mare au km. 91,9 entre Tablat et Aumale, 1-III-24. — *Région d'Alger :* mare au km. 32 entre L'Alma et Ménerville, 4-XII-24. — *Région de Berrouaghia :* mare au km. 154,25 entre Berrouaghia et Boghari, 28-VI-24. — *Région de Tlemcen :* mare au km. 10,2 entre Tlemcen et Terni, 24-XII-25 ; oued au km. 6 sur la route d'Afir, 24-XII-25.

Corixa affinis (Leach).

Sud-tunisien : Médenine, octobre 1923 ; oued Gabès, 3-X-23. — *Région de Sousse :* daya à 34 km. 5 de Sousse sur la route de Kairouan, 30-III-26. — *Tunisie N. :* oued entre Zaghouan et Tunis, 31-III-26 ; marais des Sedjenane, 2-IV-26. — *Région de Souk-Ahras :* petit lac au km. 130 entre Sou-Ahras et Ghardimaou, 4-IV-26. — *Région de Tébessa :* mare près de Tébessa, octobre 1923. — *Région de La Calle :* route du Bou Liff, mare 2, 2-VII-24 et 25-XII-24 ; petit marais à droite de l'ancienne route de Bône, 2-VII-24 ; canal de dessèchement de l'ancien lac Tonga, 4-VII-24 ; marais de l'oued el Aroug, au « Pont de la République », rive S. du lac Melah, 16-IV-25 ; lac des Oiseaux, 10-IV-24 ; lac Oubeïra, rive N., 4-VII-25. — *Région de Bône :* oued Seybouse, eau légèrement saumâtre, 3-XII-24 ; oued Boudjemah au km. 581,8, 29-VI-24 et 8-IV-25 ; lac Fetzara, 29-VI-24 ; oued el Maboun, près Bordj el Caïd Lakdar, 26-VI-24. — *Région d'Aumale :* mare au km. 91,9 entre Tablat et Aumale, 1-III-24. — *Région d'Alger :* mare au km. 39 entre L'Alma et Ménerville, 4-XII-24 et 28-VI-25 ; mare El Ak'hal supérieure, 23-I-25 et mare El Ak-hal inférieure, 2-XI-24. — *Région de Berrouaghia :* mare au km. 154,25 entre Berrouaghia et Boghari, 28-VI-26. — *Hauts-Plateaux algérois :* barrage supérieur de Guelt-es-Stel, 13-XII-25 ; r'dir au km. 391,5 entre Djelfa et Laghouat, 11-XII-25.

Arctocorisa lugubris (Fieb.).

Région de Bône : lac Fetzara, 29-VI-24, 1-I-25, 3-VII-25. — *Sud-oranais :* Aïn Melah, abreuvoir sur la route de Méchéria à Bou Semghoun, 27-XII-25; Aïn Ouarka, lac salé, 27-XII-26.

Arctocorisa hieroglyphica (Duf.).

Région de Sousse : daya à 34 km., 5 de Sousse sur la route de Kairouan, 30-III-26. — *Tunisie N. :* oued entre Zaghouan et Tunis, 31-III-26 ; mares au km. 0,5; 8,35; 10; 10,9 entre Sidi Athman et Protville, 1-IV-26. — *Région de Souk-Ahras :* petit lac au km. 130 entre Souk-Ahras et Ghardimaou, 4-IV-26. — *Région de La Calle :* marais de l'oued el Aroug, au « Pont de la République », rive S. du lac Melah, 16-IV-25 ; lac Oubeïra, rive N., 4-VII-25 ; lac des Oiseaux, 1-VII-24. — *Région de Sétif :* oued au km. 325 entre Sétif et Saint-Arnaud, 19-IV-25. — *Kabylie du Djurdjura :* Agoulmine Ikeur, 23-VI-24 ; oued au km. 146,8 entre Azazga et Yakouren, 13-IX-25. — *Région d'Alger :* lac Halloula en face de Montebello, 20-XII-25. — *Région de Berrouaghia :* mare au km. 99 entre Médéa et Berrouaghia, 29-VI-26 ; trou d'eau au km. 154,25 entre Berrouaghia et Boghari, 14-XII-25 et 28-VI-26. — *Région de Miliana :* mare au km. 98,5 entre Bourkika et Miliana, 20-XII-25 ; trous d'eau aux km. 105,8 et 106,6 entre Bourkika et Miliana, 20-XII-25. — *Région de Biskra :* séguia d'eau salée (d=1017) au Sud d'El Bordj, près Tolga, 19-IV-24. — *Hauts-Plateaux algérois :* r'dir d'eau très salée (d=1050 !) à quelques km. au Sud de Baniou (chott el Hodna), près de la route, 14-IV-24 ; oued Nahr Ouassel, à environ 10 km. au Sud de Boghari, 27-VII-26 ; r'dir au km. 187,6 près Bou-Guezoul: daya au km. 238,2? entre Aïn Oussera et Guelt es Stel ; r'dir au km. 391,5 entre Djelfa et Laghouat, 11-XII-25. — *Région de Tlemcen :* piscine « Les Eaux Chaudes » près du km. 160 de la route de Mascara à Saïda, 25-XII-26. — *Sud-oranais :* abreuvoir d'Aïn Melah, sur la piste de Méchéria à Bou Semghoun, 27-XII-25.

Arctocorisa vermiculata (Put.). (1)

Kabylie du Djurdjura : oued au km. 142,4 entre Azazga et Yakouren, 28-VI-25. — *Sud-oranais :* marais du Kreider, au barrage, 26-XII-26.

Arctocorisa scripta (Rmb.).

Tunisie N. : mare au km. 139 ? route de Kairouan à Enfida, 3-III-26 ; mare dans fossés au km. 33,4 entre Mateur et Ferryville, 1-IV-26 ; mare au km. 10,9 route de Sidi-Athman à Protville, 1-IV-26. — *Région d'Alger :* mare au km. 39 entre L'Alma et Ménerville, 4-XII-24. — *Vallée du Chéliff:* mare dans fossé au km. 251,5 route d'Orléansville à Relizane (près Charon), 21-XII-25. — *Région d'Oran :* marais de la Macta, marécages d'eau saumâtre dans les Salsolacées (d=1005), 22-XII-25. — *Région de Sidi-Bel-Abbès :* fossé au km. 17,6 route Sidi-Bel-Abbès à Saïda, 26-XII-25. — *Chott*

(1) Voir au sujet de cette espèce : R. Poisson : Sur la systématique des *Corixidae*. Remarque sur *Neocorixa* (non *Arctocorisa*) *vermiculata* (Put.). *Bull. Soc. Ent. Fr.*, 1927 (sous presse).

el Hodna : Baniou, très abondante à la source, dans le marais, dans les séguias (eau douce et légèrement saumâtre), décembre 1923. — *Hauts-Plateaux algérois :* r'dir au km. 187,6 près de Bou Guezoul, 16-XII-25. — *Région de Saïda :* mare au km. 176,5 route de Saïda au Kreider. — *Chott ech Chergui :* marais de la source de Chaïb, 27-III-23. — *Sud-oranais :* abreuvoir d'Aïn Melah, sur la piste de Méchéria à Bou Semghoun, 27-XII-25.

Arctocorisa Sahlbergi (Fieb.).

Région d'Alger : mare El Ah'hal inférieure, 11-XII-24.

Arctocorisa (Anticorixa) Royeri n. sp.

Espèce très voisine d'*A. Sahlbergi* (Fieb.), qui sera décrite prochainement dans le *Bull. de la Soc. Zool. de Fr.* d'après des exemplaires de Banyuls. — *Kabylie du Djurdjura :* Talmatz Tighalt, 29-VI-25 ; ruisseau au km. 146,8 entre Azazga et Yakouren, 13-VII-25.

Arctocorisa Linnei (Fieb.).

Région de La Calle : route du Bou Liff, mare 2, 2-VII-24 ; petit marais à droite de l'ancienne route de Bône, 2-VII-24. — *Région de Bône :* oued el Maboun, près Bordj el Caïd Lakdar (Senhadja), 26-VI-24. — *Région d'Alger :* oued Réghaïa, 23-X-24.

Arctocorisa transversa (Fieb.).

Région de La Callé : trou d'eau sur l'ancienne route de La Calle à Tabarca, 15-IV-25. — *Kabylie du Djurdjura :* Agoulmine Boualsous, 6-XII-24 ; Talmatz Tighalt, près Sfaïa, 13-IX-25 ; ruisseau au km. 146,8 de la route d'Azazga à Yakouren, 28-VI-25 et 13-IX-25 ; oued au km. 142,4 entre Azazga et Yakouren, 28-VI-25. — *Région d'Alger :* mare au km. 39 entre L'Alma et Ménerville, 4-XII-24. — *Région de Saïda :* mare au km. 176,5 entre Saïda et Le Kreider, 26-XII-25.

Arctocorisa furtiva ? (Horv.).

Région d'Alger : mare El Ak'hal inférieure, 30-IV-25 (1 exemplaire ♀).

Arctocorisa algerica (Put.).

Région d'Alger : mare El Ak'hal inférieure, 1 exemplaire ♂, 30-IV-25.

Arctocorisa striata (L.).

Région d'Alger : oued Réghaïa, 23-X-24.

Arctocorisa semistriata (Fieb.).

Région de La Calle : route du Bou Liff, mare 2, 25-XII-24. — *Région d'Alger :* mare El Ak'hal inférieure, 1er-VI-25.

Arctocorisa Falleni (Fieb.).

Région d'Oran : marais de la Macta, marécages d'eau saumâtre dans les Salsolacées (d = 1005), 22-XII-25.

Arctocorisa moesta (Fieb.).

Tunisie N. : marais des Sedjenane, 2-IV-26. — *Région de La Calle :* route du Bou Liff, mares 1 et 2, 2-VII-24 et 25-XII-24 ; oued Degrah, 3-VII-24 ; petit marais à droite de l'ancienne route de Bône, 2-VII-24 ; marais entre les lacs Oubeïra et Tonga, mare 2, 5-VIII-25. — *Région de Bône :* oued el Maboun, près Bordj el Caïd Lakdar (Senhadja), 26-VI-24. — *Kabylie du Djurdjura :* Agoulmine Ikeur, 23-VI-24 ; Agoulmine Temjout, 6-XII-24 ; Agoulmine Boualsou, 6-XII-24, 22-II-25, 29-VI-25 ; Agoulmine au km. 160 entre Yakouren et El Kseur, 28-VI-25 et 13-IX-25 ; Talmatz Tighalt, 13-X-25 ; ruisseau au km. 146,8 entre Azazga et Yakouren, 28-VI-25. — *Région d'Alger :* foret de la Réghaïa, mare 1, 11-I-25, mare 7, 11-XI-25.

Cymatia coleoptrata (F.).

Hauts-Plateaux algérois : abreuvoir de Sidi Maklouf, entre Djelfa et Laghouat, 12-XII-25.

MICRONECTIDAE

Micronecta semilaevis Horv.

Région de La Calle : lac Oubeïra, rive Sud, 5-VII-25.

Micronecta minutissima (L.).

Kabylie des Babors : oued Nil au km. 348,2 entre Djidjelli et El Milia, 2-VII-25.

Micronecta biimpressa Horv.

Région de La Calle : rives du lac Melah, eau saumâtre (d = 1009), 16-IV-25.

Micronecta solitaria Horv.

Région de La Calle : lac Oubeïra, rive Nord, nombreuses partout, 16-IV-25. — *Région de Bône :* lac Fetzara, 3-VII-25. — *Kabylie du Djurdjura :* Talmatz Tighalt, près Sfaïa, 29-VI-25.

Micronecta Scholzi (Fieb.).

Région de Bône : oued Boudjemah, km. 581,8, 8-IV-25. — *Kabylie du Djurdjura :* Talmatz Tighalt, 13-IX-25.

Micronecta maculosa Horv.

Région de Bône : Guerrah el Mkrada, 5-VII-25. — *Région d'Alger :* mare dans la forêt de Farghen (Koléa), 1-II-25.

Radioactivité des eaux minérales du département de Constantine

par L. Pouget et D. Chouchack

Continuant l'étude systématique des eaux minérales d'Algérie nous avons, dans ces deux dernières années, déterminé la radioactivité de celles du département de Constantine.

Pour faciliter l'exposition des résultats nous avons groupé les sources d'après leur composition chimique.

I. — Eaux sulfatées calciques.

Nom et situation de la source	Température	Radioactivité (1) en millimicrocuries de radon	Résistivité (2) à 18° en ohms
Hammam Sidi Djoudi (Guergour)(3)			
Source des douches pour européens	44°	11,0	273
Source supérieure (dans la chambre des bains pour hommes indigènes)	42°6	44,2	273
Source inférieure (dans la chambre des bains pour hommes indigènes)	44°1	8,16	273
Hammam Nachla (du palmier, bains couverts)	44°0	11,0	273

(1) Le curie est la quantité d'émanation en équilibre avec 1 gramme de radium élément. Le millimicrocurie vaut 10^{-9} curies.

(2) En divisant le nombre 800 par la résistivité le quotient donne une valeur approchée du résidu sec de l'eau.

(3) Pour la composition chimique de ces eaux, voir *Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique du Nord*, juillet 1925.

Eaux sulfatées calciques (suite).

Nom et situation de la source	Température	Radioactivité en millimicrocuries de radon	Résistivité à 18° en ohms
Source des bains pour femmes indigènes	44°6	4,9	271
Sidi Bachir (non captée)	42°	19,7	273
Hammam Cherbel (non captée)	41°	28,8	271
Hammam Kebli (non captée près de la mosquée)	42°	5,1	273
Source au-dessus des bains pour hommes (non captée)	42°5	15,6	274
Hammam Chof (de la laine, non captée)	42°0	122	270
Hammam Bou Sellam (près de la station sur le chemin de fer d'Alger à Constantine).			
Source du captage carré	47°1	3,36	528
Source gazeuse du Nord	47°	1,95	527
Source non captée à côté des bains	47°	1,64	546
Hammam Sokhna (près de Saint-Arnaud)	36°	0,69	336
Hammam bou Hallouf (à 5 km. de Richelieu)	44°	0	287
Hammam des Ouled Ali (1) (à 17 km. au Nord-Ouest de Guelma, à 2 km. à l'Est du 15e km. environ, de la route de Guelma à Jemmapes).			
Source captée	44°5	28,2	733
Source non captée à l'Est de la précédente	49°	6,45	733
Source alimentant un moulin indigène	52°	5,45	755
Source non captée à l'Ouest du moulin	58°5	1,67	843

(1) Pour la composition chimique de ces eaux voir *C. R. Ac. Sc.*, juin 1926.

Eaux sulfatées calciques (suite).

Nom et situation de la source	Température	Radioactivité en millimicrocuries de radon	Résistivité à 18° en ohms
Hammam de l'Oued Cheniour (1)			
Source non captée	58°4	28,0	463
Hammam des Djendel (à 3 km. environ du Pont de l'Oued el Kebir sur la route de Philippeville à Bône et vers le Nord).			
Source captée	42°8	0,56	430
Source non captée	41°	0,99	432
Hammam de l'Oued Hamimin (à 9 km. de Jemmapes).			
Source du puits ovale près de l'hôtel	42°2	0,29	456
Source du puits triangulaire près de l'hôtel	43°7	0,64	456
Source de la piscine des indigènes	47°5	0,14	456
Sources du bord de la rivière n° 1	44°8	0,32	456
— — — n° 2	42°0	2,24	466
— — — n° 3	36°0	2,85	534
— — — n° 4	30°0	3,78	631
Hammam Oued Amizour (à 1 km. du village)	33°0	1,06	321
Hammam Sidi el Hadji (à 2 km. 5 de la Fontaine des Gazelles près de Biskra)	41°4	4,22	264
Aïn Oumach (source utilisée pour l'irrigation de l'oasis d'Oumach)	26°8	0,19	410
Aïn Bou Chagroun (source utilisée pour lirrigation de l'oasis de Bou Chagroun)	25°0	0,17	471
Aïn Zaatcha (source utilisée pour l'irrigation de l'oasis de Zaatcha)	24°7	0,0	475

(1) Il y a deux sources dont l'une est captée et conduite dans une piscine, l'état de saleté n'a pas permis de prendre un échantillon d'eau convenable pour une analyse.

II. — Eaux chlorurées sodiques.

Nom et situation de la source	Température	Radioactivité	Résistivité
Hammam Azigal (près de Mansoura)	35°0	4,45	658
Hammam Ibaïnen (près du Douar el Mahin, à 25 km. environ au Nord de Bou Arréridj).			
Source captée	62°	0,39	59,2
Source non captée	61°5	0,38	»
Hammam Bou Taleb ou Aïn Ouled Sfian (à 28 km. d'Ampère)	52°9	13,4	220
Hammam Sidi Mansour des Ouled Tebben (à 12 km. de la maison forestière des Ouled Tebben)	50°4	3,4	314
Hammam des Beni Guechat (à 4 km. de Fedj M'zala).			
Source romaine	58°2	0,0	45,1
Source de la piscine des indigènes	43°8	0,06	44,7
Source de la piscine des européens	46°5	0,04	45,6
Hammam Bou Akkaz (à 6 km. de Fedj M'zala).			
Source des européens	39°0	0,42	244
Source des indigènes	39°9	0,08	246
Hammam Zouaï ben Achour	39°9	0,46	248
Hammam Dar el Fouïni (au Nord Est du pont sur l'Oued Smendou sur la route de Constantine à Grarem	34°7	2,45	593
Hammam N'bails Nador (au voisinage des mines du Nador)	43°2	0,13	125

Eaux chlorurées sodiques (suite).

Nom et situation de la source	Température	Radioactivité	Résistivité
Hammam des Beni Haaroun (à 20 km. environ d'El Milia sur la route de Sidi Merouane).....	43°0	0,38	180
Hammam Sidi Yaya (à 7 km. d'El Meridj, commune de Morsot).			
Source chaude.....	37°2	0,07	67,3
Source froide.....	17°9	0,0	67,3
Hammam Salahin ou des Amamrhas (à 6 km. environ à l'Ouest de Kenchela).			
Source de la piscine romaine.....	56°8	0,44	317
Source non captée.....	61°8	0,47	319
Source près du lit de la rivière..	39°	0,52	593
Aïn Icouna ou Aïn Ksar (à 24 km. de Batna vers Constantine)....	23°1	0	634
Aïn M'ta el Maïz (commune mixte d'Arris à 15 km. d'Arris).			
Source captée.....	32°2	2,95	95
Source non captée.....	32°6	2,55	96
Oasis de Chetma.			
Bahr	33°6	0,44	305
Puits artésien.....	33°6	0,05	308
Aïn el Hammam (à 2 km. environ des précédentes).....	32°1	0,08	329
Oasis de Tolga.			
Aïn Marneneche.....	24°7	0,0	472
Puits artésien Saad ben Tabli....	25°1	0,0	472
Puits artésien Aïn Torcha.....	25o2	0,0	475

III. — Eaux bicarbonatées.

Nom et situation de la source	Température	Radioactivité	Résistivité
Aïn Hamza ou Takitount (à 41 km. de Sétif sur la route de Bougie).	18°	0,12	398
Hammam Meskoutine (1).			
Source des piscines indigènes....	96°	0,0	524
Source des bains européens.....	86° (dans le bassin de captage)	0,06	524
Source n° 2 de la grande cascade	96°	0,07	529
Source n° 3 de la grande cascade	96°	0,11	529
Cascade du chemin de fer.....	91°8	0,38	519
Sources des bords de l'Oued Chedraka :			
Aïn Galéa n° 1.....	59°	8,5	535
Aïn Galéa n° 2.....	80°	3,9	536
Source du pont.....	83°8	4,0	540
Source du palmier et de l'olivier..	64°5	13,7	542
Source du cone.....	94°	0,0	524
Aïn Smara (près des ruines romaines)	78°	3,93	537
Aïn Samba.....	77°	9,4	530
Aïn el Hadjar.....	75°	1,1	526
Ras el Ma n° 1.....	79°	5,4	544
Ras el Ma n°2.....	83°	5,0	537
Aïn Sennour (sur la route de Souk Ahras à Laverdure, à 11 km. de Souk Ahras).....	15°6	0,0	252
Hammam Zid (entre le 7e et le 8e kilomètre de Lamy à Souk-Ahras dans la vallée de l'Oued Bou Hadjar.)	44°7	0,0	376
Hammam Gallia (entre le 7e et le 8e kilomètre de Lamy à Souk-Ahras dans la vallée de l'Oued Bou Hadjar.)	69°2	0,0	424
Aïn Garça (entre le 7e et le 8e kilomètre de Lamy à Souk-Ahras dans la vallée de l'Oued Bou Hadjar.)	19°6	0,23	292
Aïn de Beni Ismail (près de Kérata chez les pères blancs à l'entrée des gorges du Chabet el Akra).	18°6	0,0	312

(1) Pour la composition chimique de ces eaux voir le *Bulletin de la Société* de février 1926.

IV. — Eaux sulfureuses.

Nom et situation de la source	Température	Radio-activité	Résistivité
Hammam el Biban (6 km. des Portes de Fer).			
Source de la piscine inférieure..	54°	2,25	58,6
Source de la deuxième piscine...	78°	0,12	84,2
Source de la troisième piscine...	80°9	0,16	84,9
Source de la vallée de la mine...	43°9	0,20	58,8
Aïn Djerab.....	43°8	0,15	55,3
Source du rocher (km. 189).....	33°	0,28	58,8
Hammam Oued Kçob (à 40 km. de Bordj bou Arreridj, sur la route de M'sila)	29°1	0,15	812
Aïn Kebrite à Leuch (à 8 km. de Bordj bou Arreridj, sur la route de M'sila).....	21°0	0	1106
Aïn Djeraba (2 km. au Sud de la station de Chenia-Cérez).....	20°	0	555
Sidi Embarek (à 5 km. de Sidi Embarek, sur la route d'Alger à Sétif	20°	0	662
Hammam Gosbat (à 14 km. de N'Gaous)	40°8	0	143
Hammam Kaa el Kef bou Arbia (route de Zeraia à Djidjelli à 25 km. de Zeraia).....	26°9	0,06	244
Aïn Mekeberta (à 10 km. au Sud de Aïn Abid et à 10 km. à l'Est de Sigus)	18°0	0,38	890
Hammam Tassa (à 15 km de Souk Ahras sur la route de Tebessa)..	39°5	0,0	338
Hammam Zaid (près de la route (1 km. environ) de Souk Ahras à La Calle, à 18 km. de Souk Ahras)	39°4	0,24	532
Hammam Reguegma (à 7 km. environ à l'Ouest de Lamy).....	49°5	0	644
Hammam Zatout (à 8 km. environ au Sud-Est de Lamy).....	44°5	0	529

Eaux sulfureuses (suite).

Nom et situation de la source	Température	Radioactivité	Résistivité
Hammam ben Tahar (à 33 km. environ de Guelma sur la route de Sedrata)	39°0	0,41	532
Hammam Lassessela (à 3 km. environ de la précédente vers Guelma)	36°8	0	1668
Aïn Sfa Kebrita (à 3 km. environ vers l'Ouest de Guetter el Aïch).	17°	0,50	820
Youks les Bains (à 500 m. du village, 10 km. de la station du même nom sur la ligne de Souk Ahras à Tébessa, à 19 km. de Tébessa)	34°6	0,0	1708
Hammam Salahin (à 8 km. de Biskra)	43°5	0,06	82,5

V. — Eaux oligométalliques.

Nom et situation de la source	Température	Radioactivité	Résistivité
Hammam Sidi Sliman (à 8 km. de N'Gaous vers Ras el Aïoun)	29°5	0,28	153
Hammam Grous (près de Oued Athmenia)	35°0	1,65	773
Source du Hamma (à 2 km. 5 de Constantine)	34°5	0,63	987
Source Sidi M'cid (environs de Constantine)	29°5	0,0	960
Sources du Rummel à Constantine.			
Source Cirta	30°	0	960
Source César n° 1	29°5	0	960
Source César n° 2	30°5	0	960

Eaux oligométalliques (suite).

Nom et situation de la source	Température	Radio-activité	Résistivité
Hammam Aïn Tinn ou Djebel Lekall (à 23 km. de Constantine sur la route de Fedj M'zala)....	31°9	0,14	1366
Salah Bey (environs de Constantine)	28°0	0,17	918
Hammam Berda (à 1.800 m. au N.-E. d'Héliopolis près de la route de Guelma à Bône.....	29°5	0,54	1666
Hammam bel Ajmi (à 2 km. de Kef oum Teboul, sur les bords du lac Tonga, près de la frontière tunisienne)	35°3	0,05	1334
Hammam Sidi Djaballah (à 5 km. de la route de Bône à La Calle, à 15 km. au Sud-Ouest de Blandan)	38°5	0	687
Hammam Ouled Youb (à 6 km. environ au Sud de Yusuf).....	38°5	0	1342
Aïn el Hammam (à 12 km. à l'Est d'El Arrouch).....	25°5	0,38	1223
Aïn el Hammia (source des Toumiettes, à 10 km. d'El Arrouch vers Constantine).....	27°0	0,16	1154
Hammam Ti Hammamin (sur le versant Est du Djebel Cheliah, à 12 km. de la maison forestière de Chelia, commune de Kenchela)	24°0	0,30	1077
Hammam bou Hilip (dans les gorges du ravin des Ruines à 10 km. de Batna).....	33°6	0	571
Hammam Kasserou (à 5 km. environ de la précédente, près de la ferme Saint Germain).....	36°	2,13	1881
Aïn Schoune (dans la gorge de Tilatou, à 7 km. d'El Kantara)...	29°5	0	1140

En groupant les résultats précédents avec ceux qui ont été déjà publiés sur les eaux minérales des départements d'Alger (1) et d'Oran (2), on peut dresser le tableau suivant :

Classification (3)	Nombre de sources examinées	Nombre de sources dont la radioactivité est supérieure à 1	Sources ayant la radioactivité maxima
Eaux sulfatées calciques...	47	23	Hammam Chof (Guergour), 122
Eaux chlorurées sodiques...	62	10	Hammam Bou Taleb, 13,4
Eaux bicarbonatées froides	11	0	
Eaux bicarbonatées chaudes	31	17	Source du pont à Bou Hanifia, 27.0
Eaux sulfureuses.....	29	1	Hammam du Biban, 2,25
Oligométalliques thermales.	19	2	Hammam Kasserou, 2,4

La radioactivité se rencontre donc (en Algérie) plus fréquemment dans les eaux sulfatées calciques et les eaux bicarbonatées chaudes que dans les autres ; les eaux bicarbonatées froides, les sulfureuses et les oligométalliques chaudes ne sont que très rarement radioactives.

On peut constater aussi que dans un même groupe de sources (comme Bou Hanifil, Hammam Meskoutine, par exemple) les sources les plus chaudes sont généralement moins radioactives que les autres.

Finalement : sur 195 sources minérales ou thermales qui ont été examinées, il y en a 53 nettement radioactives. Les plus intéressantes sous ce rapport sont celles : de Hammam Djoudi (Guergour), Hammam des Ouled Ali, Hammam de l'Oued Cheniour, Hammam Bou Taleb, Hammam Meskoutine, Hammam Sidi el Hadji et Hammam de l'Oued Hamimine dans le département de Constantine ; Bou Hanifia, Bains de la Reine, Hammam Bou Hadjar dans le département d'Oran.

(Université d'Alger. Laboratoire de chimie appliquée.)

(1) *Bulletin de la Société*, tome XIV, juin 1923.
(2) *Bulletin de la Société*, tome XIV, décembre 1923.
(3) Cette classification est basée sur les indications données par la notice du Service des Mines sur les Eaux Minérales d'Algérie ; l'examen des résultats des analyses de ces eaux nous amènera peut-être à la modifier, mais les conclusions générales que nous en avons tirées ne le seront certainement pas.

Sur une faunule aquatique pliocénique d'Oran

par M. Paul Pallary

Il y a quelques mois M. Milsom, ingénieur des mines à Oran, me remit des morceaux d'une marne noirâtre toute pétrie de coquilles aquatiques appartenant surtout aux genres *Melanopsis, Neritina* et *Pseudamnicola.*

Ces fossiles provinennent d'un puits, profond de 25 mètres, situé dans la propriété Lamur, sur la rive gauche d'un ravinement creusé par les eaux pluviales dans une dépression de terrain, perpendiculaire au chemin d'Aïn Beïda, qui après avoir traversé la propriété Lamur, traverse également la propriété Merceron.

Bien que ce puits soit voisin du fameux puits Karoubi (Voir mes : Moll. fossiles, terr. fluv. et saum. Algérie, pp. 53-57), la faunule que j'ai étudiée n'offre que fort peu d'analogie avec celle du puits Karoubi.

Cette dernière est bien plus riche (26 espèces) et comprend des genres qui manquent dans le puits Lamur.

En effet dans le puits Karoubi nous notons de grosses Auriculidées d'un groupe différent, des *Bythinia, Potamides, Vertigo, Paludestrina, Peringia, Cardium,* qui donnent à cette faunule un cachet d'ancienneté plus grand ; je l'ai rapportée au Pliocène supérieur ; tandis que les Auricules et les Potamides indiquent une faune de lagune ou d'estuaire, les fossiles du puits Lamur caractérisent franchement une faune d'eau douce et courante.

Il y aurait une étude à faire des divers terrains que traverse le puits Lamur ainsi qu'une étude topographique du site. On aurait ainsi des repères pour préciser les hauteurs des deux gisements. En ce qui me concerne je me suis borné à l'étude paléontologique des fossilles dont voici les résultats :

Genre Xerophila.

On trouve des débris abondants d'une Xérophile au test peu strié de la taille de *X. Reboudiana* Bgt. Mais aucun fragment n'est assez important pour permettre une détermination spécifique.

D'autre part nous possédons un exemplaire bien conservé d'une petite Xérophile à lest lisse, à avant-dernier tour subanguleux, sur laquelle on voit distinctement quatre bandes brunes étroites à la partie inférieure

et une, plus large, à la partie supérieure. La spire est conique déprimée, à tours très peu convexes. Le bord externe est peu oblique mais l'ombilic n'est pas visible.

Cette espèce appartient au groupe d'espèces littorales : *X. tacapica* L.-B., *tabarkana* L.-B., *grannonensis* Bgt, *faedata* Hag (1). Mais elle est de taille bien trop faible pour qu'il soit possible de l'identifier à aucune d'elles.

Enfin, arrachée au substratum ? un bon exemplaire de *X. subrostrata* Fér., encore engagé dans une gangue de grès tendre de l'astien.

Genre **Myosotella** Monterosato

Myosotella Micheli Mittre.

1841. — *Auricula Micheli* Mittre (Rev. et Mag. de Zool., p. 66).

1864. — *Alexia Micheli* Bourguignat (Malac. Alg., II, p, 140, pl. VIII, fig. 34 à 39).

Nous avons trouvé un représentant de la famille des Auriculidées parmi les espèces du puits Lamur. C'est un *Alexia* du groupe *Myosotella* qui ne diffère pas de l'*A. Micheli,* vivant encore au bord des suintements du talus de Sainte-Thérèse (Oran).

J'ai déjà signalé la présence de cette espèce (ou d'une forme voisine) dans le dépôt des Bains de la Reine. (Moll. foss. terr. fluv. saum. Algérie, p. 147.)

Les Alexies du puits Karoubi appartiennent à un groupe très différent dont les espèces ont une taille plus forte, des plis columellaires plus nombreux et le labre frangé comme les *Ovatella.*

Genre **Limnaea.**

Limnaea cfr *truncatula* Müller.

1864. — *Limnaea truncatula* Bourguignat (Malac. Alg., II pl. XI, fig. 8 à 13).

Sur un fragment de marne noirâtre j'ai vu une petite Limnée que je n'ai pu détacher mais qui est très probablement le *L. truncatula,* espèce très peu rare, de nos jours, à Oran même.

Genre **Planorbis.**

Planorbis cfr *numidicus* Bourguignat.

1864. - *Planorbis numidicus* Bourguignat (Malac. Alg., pl. X, fig. 26 à 29).

J'ai observé également de petits Planorbes du groupe *numidicus* Bgt, si fragiles qu'il ne m'a pas été possible d'en détacher un seul.

(1) In Prodr. malac. Tunisie, 1885, pp. 51 à 53.

Genre **Ancylus.**

Je dois me borner à signaler la présence d'un Ancylus sans que je puisse indiquer à quelle espèce il se rapporte.

Genre **Pseudamnicola.**

Pseudamnicola similis Draparnaud.

1864. — *Amnicola similis* Bourguignat (loc. cit., pl. XIV, fig. 28 et 29).

Les marnes noirâtres du puits Lamur sont criblées de coquilles d'une Amnicole, bien conservée, à spire conique et plus allongée que le banal *A. Dupotetiana Terver,* du Tell algérien.

Ces exemplaires sont plus petits et moins turriculés que ceux du puits Karoubi qui appartiennent à une variété de cette même espèce.

De petites coquilles d'une très grande fragilité nous paraissent être des Bythinella. D'autres pourraient bien être des Valvata.

Melanoides tuberculatus Müller.

1864. — *Melania tuberculata* Bourguignat (loc. cit., pl. XV, fig. 3).

Le *M. tuberculata* du puits Lamur est de taille médiocre 20 mm. de hauteur) mais il est de forme trapue et son ornementation diffère beaucoup des formes vivantes de la Berbérie. Il offre, en effet, sur tous les tours des cordons longitudinaux très granuleux et espacés régulièrement. Ces cordons ont plus forts et moins nombreux que dans la variété figurée dans mes Moll. foss. Algérie, pl. V, fig. 32 et 33.

Cette espèce est bien plus rare que les *Melanopsis.* Sa présence dans le dépôt indique que la température de l'eau était un peu plus élevée qu'elle ne l'est actuellement à Oran (ruisseau de Ras el Aïn).

Le *M. tuberculata* ne vit plus dans le Tell algérien. Ses stations les plus septentrionales sont le Kreider (Oran) et Constantine (source chaude du M'cid, 32°).

Genre **Melanopsis.**

Melanopsis oranensis Pallary.

1926. — *Melanopsis oranensis* Pallary (fig. 1 à 4) (*Journ. de Conchyl.,* fig. 38 et 39).

Cette espèce est extrêmement commune dans le dépôt. Dans les exemplaires adultes la spire est ordinairement érodée. Mais elle est très effilée dans les jeunes exemplaires qui sont encore plus cylindriformes que les grands.

Cette forme est actuellement éteinte dans le Nord de l'Afrique. L'es-

pèce la plus voisine est le *M. cylindrica* Stoliszka, de Hongrie (1). Mais elle est plus haute et plus cylindrique encore.

Des espèces actuelles de la Berbérie on peut la comparer au *M. scalaris* de Gassies (2), dont elle a la spire étagée mais qui s'en distingue par sa forme cylindrique, son bourrelet plus épais et ses tours déprimés sous la suture. Enfin l'ouverture est bien moins ample dans *M. oranensis*.

Fig. 1 à 4. — *Melanopsis oranensis.*

Fig. 5 et 6. — *M. Bleicheri.*

Fig. 7 à 9. — *Neritina oranica.*

Parmi les espèces du tertiaire italien la forme la plus affine est *M. agatensis* Pantanelli (3). Toutefois les tours supérieurs sont ornés d'un bourrelet et le bord externe est plus dilaté.

Dans ses « Moll. contin. plioc. d'Italia », 1884, C. de Stefani considère la décoration en lignes longitudinales flexueuses, de couleur orangée comme spéciale à son *M. flammulata* (p. 78, pl. II, fig. 7) (4).

(1) Vide : S. Brusina, Iconogr. Moll. foss. in tellure tert, etc., 1903, pl V, fig. 26 à 28.

(2) *M. scalaris* Gassies (Descr. coq. Mayran, 1856, p. 113, fig. 7 et 8 *Actes soc. Linn. Bordeaux*, t. XXI). Cette espèce n'a pas été figurée dans la *Malacologie de l'Algérie.*

(3) Vide : Sacco, I Moll. terz. dei Piemonte, etc., XVIII, 1895, pl, fig. 7.

(4) Plus loin (p. 134), il écrit : « M. Tournouer m'a montré dans sa collection une espèce extrêmement voisine de la mienne, trouvée et décrite par Paladilhe dans le terrain pliocène d'Oran. » Il s'agit du *M. Bleicheri* dont le test est également orné de linéoles orangées mais qui a été trouvé par Bleicher et non par Paladilhe.

La vérité est que ce mode de coloration n'est pas exclusif à une seule espèce. Elle caractérise tout le groupe des *Melanopsis* à spire carénée et étagée dont voici les principaux représentants :

Fossiles : *cylindrica* Stolickza; *agatensis* Pantanelli; *Matheroni* Mayer; *oranensis* Plry; *Bleicheri* Paladilhe.

Vivants : *Mourebeyensis* Plry ; *subscalaris* Bgt ; *scalaris* Gassies ; *hammamensis* Gassies; *percarinata* Plry; *Foureaui* Plry; *acutespira* Bgt, et *Fâsensis* Plry.

Melanopsis Bleicheri Paladilhe (fig. 5 et 6).

1874. — *Melanopsis Bleicheri* Paladilhe (Descr. de quelq. nouv. esp. coq. foss. env. Oran, p. 403, pl. VIII, fig. 23 à 25).

1901. — *Melanopsis Bleicheri* Pallary (Moll. foss. terr. fluv. saum. Alg., p. 177, 178, pl. IV, fig. 26 var.).

Cette espèce est également représentée parmi les Mollusques du puits Lamur mais elle est bien plus rare que la précédente.

Vivaient-elles ensemble ? Il n'est pas facile de l'affirmer.

Dans les déblais nous avons trouvé des fragments d'une roche à toucher savonneux qui englobe cette forme. Cette roche provient-elle du fond ou des autres niveaux du puits ? Il nous est impossible de le dire.

Par sa constitution ce dépôt diffère beaucoup du substratum des *M. oranensis*. Celui-ci est une vase durcie de texture assez homogène, mais tendre. Tandis que la roche qui englobe les *M. Bleicheri* est plus compacte, plus brillante et plus dense, avec des taches ferrugineuses jaunes. Elle se délite en plaques à la façon d'un schiste.

Genre **Neritina**

Neritina oranica (fig. 7 à 9).

Coquille de forme sphérique, à tours très globuleux; les premiers très petits, séparés par une suture imprimée. Avant dernier tour presque cylindriforme, le dernier très descendant. Ouverture demi circulaire dans un sens oblique, légèrement allongée, à bord externe mince. Bord columellaire rectiligne, légèrement rugueux, portant une callosité blanche épaisse, en forme de calotte. Opercule inconnu.

Coloration brun clair maculé de taches blanches sur les premiers tours ; sur le dernier ces taches blanches sont séparées par une bande brune. Près du bord externe ces taches se transforment en traits décurrents parallèles et obliques. Parfois on observe trois bandes brunes, l'une bordant la suture, l'autre médiane et la troisième à la partie inférieure du tour.

Cette Néritine est très commune dans les marnes. Elle ne ressemble en rien aux Néritines actuelles de l'Oranie : *N. numidica* Récluz et *mauretanica* Plry.

De la première elle diffère par sa spire plus haute, sa forme moins déprimée et son ouverture dilatée vers la base.

De la seconde, elle se distingue par sa spire plus élevée, son avant dernier tour plus comprimé, son ouverture plus circulaire.

Des deux par sa coloration et son épaisse callosité.

Elle rappellerait plutôt notre *N. Marteli* de Fès (1). Elle en diffère toutefois par sa taille plus faible, sa spire moins conique, son bord externe plus mince, sa callosité plus épaisse et plus étalée.

Enfin nous signalerons encore la présence de valves de petits crustacés (*Cypris*), d'os et de dents de petits rongeurs et des empreintes végétales qui nous paraissent provenir de feuilles de Joncs.

CONCLUSIONS

L'étude de cette faunule permet de conclure à la présence d'une nappe d'eau douce, tiède et courante, avec de nombreuses touffes de Joncs, dans laquelle se déversait soit un ruisseau, soit plusieurs ravins comme semblent l'indiquer les Xérophiles dont l'accumulation des coquilles écrasées forme parfois un véritable magma.

Si nous la comparons à celle du puits Karoubi nous sommes frappés par l'absence de Potamides et grandes Auriculidées et des espèces d'eau saumâtres (*Peringia* et *Cardium*). Dans les marnes du puits Lamur il n'y a que deux espèces éteintes : *Melanopsis oranensis* et *Neritina oranica*. Un *Melanopsis* (*M. Bleicheri*) est commun aux deux puits tandis que le *M. tuberculata* est représenté par une variété différente.

On peut donc conclure que cette faunule est d'âge plus récent que celle du puits Karoubi.

Toutefois elle est plus ancienne que celle que nous avons décrite récemment de Maison-Carrée (2) où M. Arambourg n'a trouvé que des espèces actuelles.

On peut situer le niveau à *M. oranensis* entre le Pliocène récent et le Pléistocène moyen.

---

(1) In *Jour. de Conchyl.*, 1920, pp. 154-155, pl. II, fig. 1 et 2.
(2) In *Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. Nord*, 1925, p. 312-317.

Présence en Algérie de *Ankylostoma caninum* (Ercolani 1859)

par G. Senevet, P. Witas et M. Prunnelle

Au cours de recherches sur le parasitisme intestinal des chiens à Alger, il nous a été donné de rencontrer dans le duodénum de l'un d'eux des petits Nématodes pourvus d'une capsule buccale. M. le professeur Seurat, dont on connaît la compétence en fait de Nématodes, l'a identifié comme *Ankylostoma caninum*.

A. caninum est un parasite assez banal ; on le rencontre très souvent en Europe, surtout chez les chiens vivant en meutes dans des chenils, et qui s'infestent réciproquement ; il cause dans ce cas une affection analogue à l'Ankylostomiase humaine, connue sous le nom d'*anémie pernicieuse des chiens de meute*. Toutefois sa présence en Algérie n'a pas été signalée à notre connaissance ; et, fait plus intéressant, les meutes telles qu'elles existent en France sont au moins rares dans notre colonie. C'est pourquoi nous avons tenu à mentionner la présence de ce parasite en Algérie. L'animal porteur était un chien kabyle. Quant à la fréquence : un seul chien fut trouvé parasité sur vingt-sept examinés.

(*Institut Pasteur d'Algérie*).

Description d'une nouvelle espèce de *Nepa* (Hémiptère *Nepidae*) du Sud Tunisien

par Ernest de Bergevin

Le genre *Nepa* n'est représenté, dans la région paléarctique, que par l'espèce *N. cinerea* L. Une autre espèce *Nepa annulipes*, décrite par Kolenati, en 1856, et provenant du Caucase, était demeurée problématique jusqu'en 1918.

A cette époque parut un important travail de KIRITSHENKO sur les hémiptères hétéroptères de la région caucasienne (Tiflis, 1918).

Cet auteur mentionne *Nepa cinerea* comme provenant de nombreuses localités. Il mentionne en plus la variété *minor* Put. trouvée aux environs de Bakou, dans la province de Tiflis.

Puis il indique que *Nepa annulipes* n'existe pas, qu'il s'agit probablement d'un *Laccotrephes* Stal. Il ajoute que KOLENATI a copié sa descrip-

Fig. 1

tion sur celle de LAPORTE (in SILBERMANN. *Rev. Ent.* t. I, p. 35). Il ajoute que CHELKOWNIKOFF a trouvé à l'endroit indiqué par KOLENATI c'est-à-dire « in lacu alpestri sic dicto Sullrighell montis Karpesdagh, provinciae Karabagh » d'où provenaient les topotypes de KOLENATI, des Nèpes qui ne sont pas des Nèpes, mais plutôt des Laccotrephes St.

il semble donc bien que *Nepa annulipes* Kol. doive être rayée du genre qui demeure avec sa seule espèce européenne, *N. cinerea* L., d'ailleurs fort répandue dans tous les cours d'eau et les mares peu profonds.

Cette espèce existe également dans la région néarctique concurremment avec une autre espèce : *Nepa apiculata* Harr. Uhl., particulière à l'Amérique du Nord.

L'Afrique du Nord paraît cependant recéler quelques formes différentes de celles d'Europe.

Lors de l'exploration scientifique de la Tunisie, en 1883 et 1884, MM. Valéry Mayet et Maurice Sedillot, qui faisaient partie de l'expédition, recueillirent un certain nombre d'Hémiptères dont la détermination fut confiée au Dr Puton. Ce dernier en publia la liste en 1886 (1).

Sous le n° 172 de cette liste, figure *Nepa cinerea* var. *minor* nov. provenant du Sud tunisien, Sidi M'Ahmed ben Ali, oued Bateha, oued Eddedj, Gafsa, Gabès, Puis Puton ajoute l'observation suivante : « J'ai « déjà observé, dans la faunule de Biskra, que les exemplaires africains « sont bien plus petits que les européens ; mais je n'ai pu y trouver « d'autre différence que la taille ; les exemplaires de Tunisie sont « semblables à ceux de Biskra. »

Je puis dire que mes recherches personnelles avaient, jusqu'à présent, confirmé celles de Puton, non seulement dans le Sud, mais encore sur le littoral algérien. Et, à ce propos, je tiens à faire remarquer que la variété *Nepa cinerea minor* de Puton a été retrouvée au Caucase, dans la province de Tiflis, ainsi que le mentionne Kiritshenko dans l'ouvrage cité plus haut. C'est un témoin de plus en faveur de la thèse que j'ai toujours soutenue de la similitude de faune entomologique entre les régions Nord-africaine et celles avoisinant la fosse aralo-caspienne. Je dis similitude et non pas identité : à des milieux différents doivent correspondre des expressions différentes mais il existe entre ces deux milieux des affinités indiscutables, affinités si étroites qu'elles se traduisent parfois, comme dans le cas qui nous occupe, par de véritables identités.

J'en étais donc arrivé à la conviction que seule la variété *minor* de la Nèpe cendrée existait dans nos régions, lorsque, récemment, mon ami M. le professeur Seurat, de la Faculté des Sciences d'Alger, qui poursuit infatigablement ses recherches biologiques dans le Sud tunisien, me remit un lot de Nèpes provenant de Kebili. Elles avaient été capturées, savoir : six dans la Seguia et une septième à Ras el Aïn, à quelques centaines de mètres au-dessus de la seguia qui alimente la source.

---

(1) *Exploration scientifique de la Tunisie.* Enumération des Hémiptères recueillis en Tunisie en 1883-1884 par MM. Valéry Mayet et Maurice Sedillot, par A. Puton. Paris Imprimerie nationale, 1886.

Les six premières m'ont paru appartenir à la variété *minor* de Puton. Mais l'exemplaire de Ras el Aïn (un ♂) offre des caractères assez différents et assez nombreux pour me permettre de l'ériger en une espèce nouvelle que je suis heureux de dédier à son inventeur.

Nepa Seurati nov. spec. (fig. 1).

De couleur noir verdâtre, imprégnée de petits grains de silice agglutinés, qui marquent les reliefs du corps et les organes génitaux, ce qui a rendu fort laborieux l'étude de cet exemplaire unique.

De forme allongée, étroite, visiblement plus étroite que les petites formes du même sexe de la variété *minor*. Cette variété mesure, à la partie la plus large du corps, 6 m/m 40, alors, qu'au même endroit l'exemplaire de Ras el Aïn atteint à peine 5 m/m 40. La longueur mesurée des yeux à l'extrémité de l'abdomen est la même que dans les petits exemplaires ♂ de la variété *minor*, soit 10 m/m 50.

Les sculptures de la tête et du thorax sont sensiblement les mêmes que celles de *Nepa cinerea* L. Mais le caractère dominant de cette nouvelle espèce est fourni par les fémurs et les tibias antérieurs beaucoup plus trapus, plus larges et plus courts que chez *Nepa cinerea* L.

Voici d'ailleurs, sous forme de tableau comparatif, les différences qui séparent la nouvelle espèce de *Nepa cinerea* L. var. *minor* Put. (dimensions calculées au micromètre oculaire de Zeiss).

Nepa Seurati	*Nepa cinerea* var. *minor*
A. — Fémur antérieur	A. — Fémur antérieur
1° Longueur mesurée de l'apophyse fémorale à l'articulation du tibia ..... 3 m/m ½	1° Longueur mesurée de l'apophyse fémorale à l'articulation du tibia ..... 4 m/m ½
2° Largeur à l'angle apophysaire ..... 2 m/m ½	2° Largeur à l'angle apophysaire ..... 1 m/m 70
3° Largeur au niveau de l'articulation du tibia ..... 0 m/m 80	3° Largeur au niveau de l'articulation du tibia ..... 1 m/m
B. — Tibia antérieur	B. — Tibia antérieur
4° Largeur au sommet.. 1 m/m	4° Largeur au sommet.. 0 m/m 70
C. — Mésonotum	C. — Mésonotum
5° Triangulaire.	5° Pentagonal.

D. — Corps		D. — Corps	
6° Largeur	5 m/m 40	6° Largeur	6 m/m 40
7° Longueur totale.....	10 m/m 50	7° Longueur totale.....	10 m/m 50
E. — Valve génitale		E. — Valve génitale	
8° Longueur totale.....	3 m/m	8° Longueur totale.....	3 m/m 70
9° Largeur au milieu...	1 m/m 50	9° Largeur au milieu...	1 m/m 40
10° Largeur à la base...	2 m/m 50	10° Largeur à la base...	2 m/m

Les deux moitiés du siphon sont les mêmes dans la nouvelle espèce et dans la variété *minor*, toutefois j'ai constaté que ceux de la variété étaient un peu plus longs que dans ce type, au regard de la longueur du corps.

Un exemplaire ♂ provenant des chasses de M. Seurat à Kebili (Sud tunisien), en octobre 1926.

Ma collection.

NOTA. — Je possède un autre exemplaire ♂ provenant de Taza (Maroc). Cet exemplaire est beaucoup plus grand que ceux du même sexe de *Nepa cinerea* d'Europe. Peut-être n'est-ce qu'une variété *major* du type européen ; peut-être une comparaison minutieuse révèlera-t-elle des caractères spécifiques différents.

Je me réserve d'en entretenir ultérieurement notre Société.

I. — Table méthodique des matières

BOTANIQUE

Myxomycètes de l'Afrique du Nord, par le Dr R. Maire, N. Patouillard et le Dr Pinoy 38
Contribution à l'étude de la flore de l'Afrique du Nord (fascicule 10), par le Dr R. Maire 104

GEOLOGIE

Radioactivité des eaux minérales d'Hammam Meskoutine, par I. Pouget et D Chouchak 69
Note sur le terrain éruptif miocène et pliocène du Chenoua, par A. Aymé 178

Sur quelques gisements d'apatélite dans le Nord du département d'Alger, par L. Glangeaud 257
Radioactivité des eaux minérales du département de Constantine, par I. Pouget et D. Chouchak 274
Sur une faunule aquatique pliocénique d'Oran, par P. Pallary.. 284

ZOOLOGIE

Les Gazelles du Sahara central, par L. Lavauden 11
Description d'une nouvelle sous-famille de *Jassidae*, les *Macrocepsinae*, d'un genre nouveau et de deux espèces nouvelles du Turkestan russe et du Sud constantinois, par E. de Bergevin... 28
Le plankton de la baie d'Alger (suites), par M. Rose 44, 57, 98, 140, 160, 170, 220 249
A propos de Coccides, par M. Pic 49
Les Genettes, par L. Lavauden 51
Note sur un Coccide de la faune néo-tropicale récemment acclimaté et nuisible au figuier en Algérie (*Morganella longispina* Morg.), par A. Balachowsky 63
Répertoire des *Melanopsis* fossiles et vivants connus en 1925, par P. Pallary 73, 126
Note sur l'acclimatation des prédateurs de *Parlatoria Blanchardi* Targ. dans la palmeraie de Colomb-Béchar, en vue de la lutte biologique contre ce Coccide, par A. Balachowsky 93
Les *Pharoscymnus* d'Algérie (Coléoptère *Coccinellidae*), par P. de Peyerimhoff 138
Description d'une nouvelle espèce de *Selenocephalus*, Hémiptère Homoptère *Acocephalaria* du Sud constantino-algérien par E. de Bergevin 145
Description d'une nouvelle espèce de *Trioza* (Hémiptère *Psyllidae*) produisant une galle sur *Populus euphratica* Oliv. var. *Bonnetiana* Dod., dans le Sud orano-marocain, par E. de Bergevin 149
Description d'un nouveau Chironomide des flasques suprolittorales de l'Algérie, par le Dr Goetghebuer (Gand) 153
L'oued Akarit (Golfe de Gabès), par L.-G. Seurat 164
Un curieux nauplius du plankton algérois, par M. Rose 169
Note à propos d'un nouvel Hémiptère *Capsidae* suceur de sang humain, par E. de Bergevin 173
Céphalopodes recueillis dans la baie d'Alger et remarques générales sur la pêche au feu, par J.-L. Dantan 176
Mœurs et évolution du *Drilus mauritanicus* Lucas, par le Dr A. Cros. 181
Contribution à la connaissance de la faune des Hyménoptères de l'Afrique du Nord, par A. de Schultess et P. Roth 206

Y a-t-il une double spermatogénèse chez certains Céphalopodes ?, par M. Rose 226
Quelques fourmis nord-africaines, par F. Santschi 229
Supplément rectificatif au répertoire des *Mélanopsis*, par P. Pallary 236
Hémiptères aquatiques nouveaux ou peu connus de l'Afrique du Nord, par R. Poisson 237
Note sur *Trioza alacris* Flor., parasite de *Laurus nobilis* L., et son prédateur *Anthocoris Minki* Dohrn, par E. de Bergevin 247
Description d'une nouvelle espèce de *Selenocephalus* (Hémiptères Homoptères *Acocephalinae*) de Fort-Crampel (Congo français), par E. de Bergevin 259
Sur la présence en Algérie du *Sycosoter Lavagnei* Picard et Licht (Hyménoptères *Braconidae*), parasite externe de l'*Hypoborus ficus* Er. (Coléoptères *Scolytidae*), par A. Balachowsky 263
Hémiptères aquatiques d'Algérie et de Tunisie, par R. Poisson et H. Gautier 264
Présence en Algérie de *Ankylostoma caninum*, par G. Senevet, P. Witas et M. Prunelle 290
Description d'une nouvelle espèce de *Nepa* (Hémiptères *Nepidae*) du Sud tunisien, par E. de Bergevin 290

II. — Table par ordre alphabétique d'auteurs

Aymé. Note sur le terrain éruptif miocène et pliocène du Chenoua 178

Balachowsky. Note sur un coccide de la faune néo-tropicale récemment acclimaté et nuisible au figuier en Algérie (*Morganella longispina* Morg.) 63

— Note sur l'acclimatation des prédateurs de *Parlatoria Blanchardi* Targ. dans la palmeraie de Colomb-Béchar, en vue de la lutte biologique contre ce Coccide 93

— Sur la présence en Algérie du *Sycosoter Lavagnei* Picard et Licht.(Hyménoptères *Bra-*

	conidae), parasite externe de l'*Hypoborus ficus* Er. (Coléoptères *Scolytide*).....	263
Bergevin (de).	Description d'une nouvelle sous-famille de *Jassidae*, les *Macrocepsinae*, d'un genre nouveau et de deux espèces nouvelles du Turkestan russe et du Sud constantinois..	28
—	Description d'une nouvelle espèce de *Selenocephalus*, Hémiptère Homoptère *Acocephalaria* du Sud constantino-algérien.....	145
—	Description d'une nouvelle espèce de *Trioza* (Hémiptère *Psyllidae*) produisante une *galle* sur *Populus euphratica* Oliv. var. *Bonnetiana* Dod., dans le Sud orano-marocain..	149
—	Note à propos d'un nouvel Hémiptère *Capsidae* suceur de sang humain.....	173
—	Note sur *Trioza alacris*, parasite de *Laurus nobilis* L., et son prédateur *Anthocoris Minki* Dohrn.....	247
—	Description d'une nouvelle espèce de *Selenocephalus* (Hémiptères Homoptères *Acocephalinae*) de Fort-Crampel (Congo franfrançais)	259
—	Description d'une nouvelle espèce de *Nepa* Hémiptères *Nepidae*) du Sud tunisien...	290
Chouchak (D.).	Voir Pouget (I.)	69
Cros (Dr).	Mœurs et évolution du *Drilus mauritanicus* Lucas	181
Dantan (J.-L.).	Céphalopodes recueillis dans la baie d'Alger et remarques sur la pêche au feu.....	176
Gauthier (H.).	Voir Poisson (R.).....	264
Glangeaud (L.).	Sur quelques gisements d'apatélite dans le Nord du département d'Alger.....	257
Goetghebuer (Dr).	Description d'un nouveau Chironomide des flasques supralittorales de l'Algérie.....	153
Lavauden (L.).	Les Gazelles du Sahara central.....	11
	Les Genettes.....	51
Maire (Dr R.). Patouillard (N.). et Pinoy (Dr).	Myxomycètes de l'Afrique du Nord.....	38

Maire (Dr R.).	Contribution à l'étude de la flore de l'Afrique du Nord (fascicule 10)	104
Pallary (P.).	Répertoire des *Melanopsis fossiles et vivants* connus en 1925	73, 126
—	Supplément rectificatif au répertoire des *Melanopsis*	236
—	Sur un faunule aquatique pliocénique d'Oran	284
Patouillard (N.).	Voir Maire (Dr R.)	38
Peyerimhoff (de).	Les *Pharoscymnus* d'Algérie (Coléoptères *Coccinellidae*)	138
Pic (M.).	A propos de Coccides	49
Pinoy (Dr).	Voir Maire (Dr R.)	38
Poisson (R.).	Hémiptères aquatiques nouveaux ou peu connus de l'Afrique du Nord	237
— et Gauthier (H.).	Hémiptères aquatiques d'Algérie et de Tunisie	264
Pouget (I.) et Chouchak (D.).	Radioactivité des eaux minérales d'Hammam Meskoutine	69
—	Radioactivité des eaux minérales du département de Constantine	274
Prunnelle (M.).	Voir Senevet (G.)	290
Rose (M.).	Le plankton dans la baie d'Alger (suites) 44, 57, 98, 140, 160, 170 220,	249
—	Un curieux nauplius du plankton algérois	169
—	Y a-t-il une double spermatogénèse chez certains Céphalopodes ?	226
Roth (P.).	Voir Schultess (de)	206
Santschi (Dr F.).	Quelques fourmis nord-africaines	229
Schultess (de) et Roth (P.).	Contribution à la connaissance de la faune Hyménoptères de l'Afrique du Nord	206
Senevet (G.), Witas (P.) et Prunnelle (M.).	Présence en Algérie de *Ankylostoma Caninum*	290
Seurat (L.-G.).	L'oued Akarit (Golfe de Gabès)	164
Witas (P.).	Voir Senevet (G.)	290

III. — Listes des genres, espèces et variétés nouvellement décrits dans ce bulletin (1)

Chironomides.

Trichocladius *Seurati* Goetghebuer, p. 153.

Hyménoptères.

Dorylus (*Typhlopone*) fulvus Westw. var. *Crosi* Santschi, p. 230 ; var *punicus* Santschi, p. 231 ; var. *Saharensis* Santschi, p. 231 ; var. *ruficeps* Santschi, p. 232. — Aenictus *maroccanus* Santschi, p. 232. — Wheeleriella santschii For. st. *insidiosa* Santschi, p. 233 ; var. *rufescens* Santschi, p. 233. — Messor lobicornis For. var. *rugulosus* Santschi, p. 234. — Goniomma *maurum* Santschi, p. 235. — Bothriomyrmex atlantis For. var. *perfidus* Santschi, p. 235. — Cataglyphis albicans Rog. St. vaucheri Em. var. *semitonsa* Santschi, p. 236.

Hémiptères.

Subfam. *Macrocepsinae* de Bergevin, p. 28. — Gen. *Paramacroceps* de Bergevin, p. 30. — Paramacroceps *Kiritshenkoi* de Bergevin, p. 32. — Paramacroceps *Fouquei* de Bergevin, p. 34. — Selenocephalus *Harterti* de Bergevin, p. 146. — Trioza *Ceardi* de Bergevin, p. 151. — Notonecta *pallidula* Poisson, p. 238. — Notonecta furcata Fab. var. *meridionalis* Poisson, p. 240. — Microvelia *major* Poisson, p. 243. — Selenocephalus *bacteriphora* de Bergevin, p. 260. — Nepa *Seurati* de Bergevin, u. 293.

Mammifères.

Gazella dorcas L. subsp. neglecta Lavauden, p. 16.

Myxomycètes.

Lepidoderma *Peyerimhoffii* Maire, Patouillard et Pinoy, p. 40.

Phanérogames.

Lavatera *maroccana* Maire, p. 107. — Rhamnus alpina L. var. *Kabylica* Maire, p. 109. — Genista demnatensis (Coss.) Murb. var. *Mouilleronii* Maire, p. 110. — Anethum graveolens L. var. *Chevallieri* Maire, p. 114. — Kentranthus *Battandieri* Maire, p. 115. — Kentranthus maroccanus Rouy var. *macrocentron* Maire, p. 116. — Filago *maurorum* Jahandiez et Maire,

(1) Les noms créés sont en italique dans le texte.

p. 117. — Ormenis *eriolepsis* Maire, p. 118. — Launea *acanthoclada* Maire, p. 119. — Andryala *ampelusia* Maire, p. 120. — × Andryala *Faurei* Maire, p. 121. — × Allium *Humbertii* Maire, p. 124. — Gen. *Battandiera* Maire, p. 125. — Juniperus Ahurifera L. var. *africana* Maire, p. 125.

IV. — Table des communications résumées dans les compte-rendus des séances (1)

Dr Foley et Musso ont trouvé un glucoside cyanhydrique dans *Lotus Jolyi* Batt., p. 8. — Rose signale une infection des Siphonophores de la baie d'Alger par un Trypanosome, p. 9. — Pallary a déterminé les Mollusques de Djanet présentés par le Dr Foley le 15 juin 1925, p. 9. — Balachowsky a récolté les Coccides *Trabutina elastica* March. et *Sphaerococcus Marlatti* CKll. dans le Sud oranais, p. 9. — Le capitaine Boitel signale un cas de visibilité d'étoile en plein jour, au sujet de l'hypothèse de Santschi sur l'orientation des fourmis, p. 10. — De Bergevin signale *Gongylanthus ericetorum,* Hépatique trouvée par Mme Gauthier-Lièvre dans la forêt de la Réghaïa, p. 56. — Dr Maire a étudié une sous-espèce de *Butinia bunioides* Boiss. (Ombellifères) récoltée avec Humbert au djebel Tazekka (Maroc) : ce genre ne peut plus être séparé de *Conopodium,* p. 56. — Dr Maire signale le parasitisme de *Harziella capitata* Cost. (Mucédinée), sur *Rhodopaxillus nudus* (Fr.) Maire, p. 56. — De Bergevin signale plusieurs *Maurodactylus* (Hémiptères) nouveaux pour l'Afrique, p. 158. — Dr Maire signale une variation de l'Arganier, p. 158. — Dr Foley et L. Lavauden signalent un *Felis* saharien vraisemblablement nouveau envoyé par le Dr Rone, p. 158. Glangeaud, sur les éruptions burdigaliennes du Nord de la province d'Alger, p. 159. — Dr Maire, sur un genre nouveau d'Ascomycètes : *Burolletia capnodioides,* n. gen., n. sp., découvert en Tunisie par M. Burollet, p. 168. — Seurat signale *Atelestus brevipennis* Casteln. sur les côtes d'Algérie, p. 168. — Seurat, sur la faune des vasques supralittorales de Tipaza, p. 168. — Maire et Emberger, sur la végétation de l'Atlas rifain oriental, p. 224. — De Peyerimhoff, sur *Acilius sulcatus* découvert par Blanck en Berbérie, p. 224. — Humbert, sur la végétation des hauts bassins du Guir et du Ziz, p. 225. — Cros, sur le développement de *Zonabris circumflexa* Chevrol, p. 255.

(1) Nous ne mentionnons ici que les communications relatant des faits nouveaux non cités dans les notes originales du Bulletin.